

# XII

## BUDGET

DU

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

POUR L'EXERCICE 1926.

---

# XII

## BEGROOTING

VAN HET

MINISTERIE VAN LANDSVERDEDIGING

VOOR HET DIENSTJAAR 1926.

19

## PROJET DE LOI.

## WETSONTWERP.

**ALBERT,**

ROI DES BELGES,

A tous, présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Nos Ministres de la Défense Nationale et des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom aux Chambres législatives par Notre Ministre des Finances :

## ARTICLE PREMIER.

Le Budget du Ministère de la Défense Nationale pour l'exercice 1926 est fixé :

1° Pour les dépenses ordinaires, à la somme de. . . . . fr.	522,537,855
2° Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de. . . . .	67,986,995

Soit ensemble, à la somme de. . . . . fr. 590,524,850 conformément au tableau ci-annexé.

## ART. 2.

Les objets mis hors de service, ainsi que les déchets, issues, sous-produits, etc., provenant du Service de

**ALBERT,**

KONING DER BELGEN,

Aan allen, tegenwoordigen en toekomstigen, Heil.

Op de voordracht van Onze Ministers van Landsverdediging en van Financiën en volgens advies van Onzen Minister-raad,

WIJ HEBBEN BESLOTEN EN WIJ BESLUITEN :

Het volgend wetsontwerp zal in Onze naam door Onzen Minister van Financiën aan de Wetgevende Kamers ter overweging worden aangeboden :

## EERSTE ARTIKEL.

De Begroting van het Ministerie van Landsverdediging voor het dienstjaar 1926 is vastgesteld :

1° Voor de gewone uitgaven, op de som van . . . . . fr.	522,537,855
2° Voor de uitzonderlijke uitgaven, op de som van . . . . .	67,986,995

Te zamen, op de som van. . . . . fr. 590,524,850 overeenkomstig de hierbij gevoegde tabel.

## ART. 2.

De buitendienst gestelde voorwerpen, evenals de afval, de eetbare afval, de bijproducten, enz., voortkomende

L'Intendance et des Établissements hospitaliers de l'armée, seront vendus par les soins de l'Administration de la Défense Nationale, et les sommes perçues de ce chef viendront en déduction du montant des demandes de fonds, à formuler pour achats d'objets, denrées, etc.

Il en est de même des recettes effectuées à divers titres au profit des différents services des corps de troupes et des établissements de la régie militaire.

D'autre part, les sommes que percevront les divers établissements et services de l'armée autres que ceux visés aux deux alinéas précédents, du chef de fournitures et travaux effectués pour compte des organismes de l'armée ou de la gendarmerie, d'autres Départements ministériels et de tiers, sont versées au Trésor. Toutefois, la valeur des cessions faites entre établissements et services émergeant au même article budgétaire n'est pas payée; ces cessions font l'objet de « factures d'ordre » ne donnant pas lieu à liquidation.

Certaines fournitures, cessions ou prestations, se rapportant aux besoins courants des services généraux de l'armée émergeant à des articles budgétaires différents, pourront également faire l'objet de « factures d'ordre », sur autorisation expresse du Ministre.

### ART. 3.

Le Ministre de la Défense Nationale est autorisé à contracter deux années avant l'ouverture de l'exercice qui doit supporter la dépense, pour l'achat des cuirs pour chaussures nécessaires à l'armée.

van den Dienst der Intendantie en der Hospitaalinrichtingen van het leger, dienen door toedoen van het Bestuur van Landsverdediging verkocht, en de uit dien hoofde geïnde sommen moeten afgetrokken worden van de gevraagde sommen voor aankoop van voorwerpen, waren, enz.

Hetzelfde geldt voor de verschillende ontvangsten ten bate van de verschillende diensten der troepenkorpsen en inrichtingen der militaire regie.

Anderzijds, moeten de sommen, geïnd door verschillende, andere dan de onder de twee voorgaande alinea's bedoelde inrichtingen en diensten van het leger uit hoofde van werken en leveringen, gedaan voor rekening van organismen van het leger of der gendarmerie, van andere ministerieele Departementen en van derden, bij de Schatkist gestort worden. Het bedrag der overlatingen tusschen inrichtingen en diensten, die in hetzelfde begrootingsartikel begrepen zijn, wordt, echter, niet uitbetaald; deze overlatingen worden het voorwerp van rekeningen voor order, die geen aanleiding tot vereffening geven.

Sommige leveringen, overlatingen of verstrekkingen, in verband met de gewone behoeften der algemeene diensten van het leger, die in verschillende begrootingsartikelen begrepen zijn, kunnen, eveneens, bij uitdrukkelijke toestemming van den Minister, het voorwerp zijn van rekeningen voor order.

### ART. 3.

De Minister van Landsverdediging is gemachtigd twee jaar vóór het dienstjaar waarop de uitgave moet aangerekend worden, overeenkomsten te sluiten voor den aankoop van het schoenleder ten behoeve van het leger.

## Art. 4.

Les indemnités à payer aux habitants pour le logement et, le cas échéant, pour la nourriture des officiers, sous-officiers et soldats, sont fixées, pour l'exercice 1926, d'après les bases ci-après :

I. — *Logement.*

Pour les troupes installées en cantonnement ordinaire :

1° Par logement d'officier général et par nuit : 3 francs;

Par logement d'officier supérieur et par nuit : 2 francs;

Par logement d'officier subalterne et par nuit : 1 franc;

Lorsque la troupe est cantonnée d'une façon durable, les indemnités sont réduites de moitié à partir du quatrième jour;

2° Par lit de sous-officier et soldat et par nuit : 20 centimes;

Pour les troupes installées en cantonnement-abri :

1° La paille de couchage étant fournie par l'Administration militaire, par homme et par nuit : 5 centimes;

2° La paille de couchage étant fournie par l'habitant :

a) Par homme, pour la première nuit : 30 centimes;

b) Pour les nuits suivantes jusqu'à renouvellement de la paille : 5 centimes.

II. — *Nourriture.*

Pour les officiers, d'après les prix usuels dans les localités;

Pour les sous-officiers et soldats, par jour : 6 francs.

## Art. 4.

De aan de inwoners te betalen vergoedingen voor het inkwartieren en, desgevallend, voor de voeding van de officieren, onderofficieren en soldaten, zijn voor het dienstjaar 1926 naar de volgende grondprijzen vastgesteld :

I. — *Inkwartiering.*

Voor de met gewoon kantonnement ingekwartierde troepen :

1° Per opperofficier-logement en per nacht : 3 frank;

Per hoofdofficier-logement en per nacht : 2 frank;

Per lagerofficier-logement en per nacht : 1 frank;

Wanneer de troep op blijvende wijze gekantonneerd is, worden de vergoedingen van den vierden dag af met de helft verminderd;

2° Per onderofficier- en soldatenbed en per nacht : 20 centiem;

Voor de met schuilkantonnement ingekwartierde troepen :

1° Het slaapstroo door het Militair-beheer geleverd, per man en per nacht : 5 centiem;

2° Het slaapstroo door den inwoner geleverd :

a) Per man, voor den eersten nacht : 30 centiem;

b) Voor de volgende nachten en tot dat het stroo vernieuwd wordt : 5 centiem.

II. — *Voeding.*

Voor de officieren, volgens de gewone prijzen in de lokaliteit;

Voor de onderofficieren en soldaten, per dag : 6 frank.

## ART. 5.

Les habitants qui devront pourvoir au logement des chevaux, mulets ou autres animaux, auront droit, à titre de rémunération, au fumier produit par ces animaux.

## ART. 6.

Les denrées fournies par les communes pour la nourriture des chevaux leur seront payées sur le pied des derniers prix trimestriels de la régie des fourrages de l'armée, augmentés de 10 %.

Ces prix seront portés trimestriellement à la connaissance du public par la voie du Mémorial administratif.

## ART. 7.

Les corps et services de l'armée, qui reçoivent leurs fonds sur crédits administratifs, restent débiteurs ou créditeurs vis-à-vis du Trésor de la différence en plus ou en moins, entre les sommes perçues et celles qui leur sont dues au titre de leurs allocations; le solde est reporté à l'exercice suivant.

## ART. 8.

En cas de mobilisation, l'imputation des dépenses relatives à la Gendarmerie se fait à charge du Budget de la Défense Nationale sur les articles dont l'objet correspond à la nature de la dépense envisagée.

Le compte général des dépenses est rendu par le Budget de la Défense Nationale.

## ART. 5.

De inwoners die moeten voorzien in de stalling van de paarden, muilezels of andere dieren, hebben, als vergoeding, recht op den mest dezer dieren.

## ART. 6.

Het door de gemeenten geleverd paardenvoeder wordt hun betaald op voet van de laatste driemaandelijkse prijzen van het voederbeheer van het leger, opgevoerd met 10 t. h.

Deze prijzen worden alle drie maanden ter kennis van het publiek gebracht door het Administratief Memoriaal.

## ART. 7.

De korpsen en diensten van het leger die hunne gelden op administratieve credieten ontvangen, blijven tegenover de Schatkist schuldenaars of schuld-eischers voor het verschil, in meer of in min, tusschen de getrokken sommen en die, welke hun voor hunne toekenningen verschuldigd zijn; het saldo wordt op het volgend dienstjaar overgedragen.

## ART. 8.

In geval van mobilisatie, worden de uitgaven voor de Gendarmerie ten laste van de Begrooting van Landsverdediging aangerekend op de artikelen waarvan het voorwerp overeenstemt met den aard der beschouwde uitgave.

Het algemeen verslag over de uitgaven wordt gedaan in de Begrooting van Landsverdediging.

## ART. 9.

Par dérogation à l'article 20 de la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'État, le Ministre de la Défense Nationale est autorisé à procéder, vis-à-vis de Gouvernements étrangers, au paiement ou au versement, à titre de provision, de sommes réclamées par ces Gouvernements préalablement à l'exécution des commandes de certaines catégories de matériels et munitions indispensables aux besoins de l'armée.

## ART. 10.

La présente loi sortira ses effets à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1926.

Donné à Bruxelles, le 12 novembre 1925.

## ART. 9.

In afwijking van artikel 20 der wet van 15 Mei 1846 op de Staatsrekenplichtigheid, mag de Minister van Landsverdediging aan vreemde Regeeringen die sommen uitbetalen of storten, welke die Regeeringen zouden eischen, bij voorraad, vóór de uitvoering van bestellingen van sommige categoriën van materieel en munitie, onmisbaar voor 's legers behoeften.

## ART. 10.

Deze wet gaat in op datum van 1 Januari 1926.

Gegeven te Brussel, den 12<sup>o</sup> November 1925.

ALBERT.

PAR LE ROI :

*Le Ministre de la Défense Nationale,*

VAN 'S KONINGS WEGE :

*De Minister van Landsverdediging,*

KESTENS.

*Le Ministre des Finances,*

*De Minister van Financiën,*

ALB. JANSSEN.

**BUDGET DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE  
POUR L'EXERCICE 1926.**

Articles.	DÉSIGNATION  DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article. — Bedrag der kredieten per artikel.
<b>PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.</b>		
<b>CHAPITRE PREMIER.</b>		
<b>ADMINISTRATION CENTRALE.</b>		
1	<i>a</i> ) Traitement du Ministre . . . . . fr. 35,000 » <i>b</i> ) Frais de représentation . . . . . 18,000 »	53,000 »
2	Traitements et indemnités diverses du personnel civil . . . . .	3,760,450 »
3	Traitements et indemnités des agents de l'administration des chemins de fer, mis à la disposition de l'État-Major de l'armée, 4 <sup>e</sup> section. (Délégation militaire auprès du Ministre des Chemins de fer) . . . . .	41,570 »
4	Participation du Département dans les frais des cours de flamand, de français et de sténographie flamande pour fonctionnaires et employés de l'Administration centrale et des services extérieurs des différents départements ministériels . . . . .	5,000 »
5	Indemnités aux sous-officiers et soldats détachés au Ministère de la Défense nationale (Cabinet du Ministre) . . . . .	7,000 »
6	Matériel . . . . . (Provisoirement, et par dérogation à l'article 13 de la loi organique de la Cour des comptes du 29 octobre 1846, des avances de fonds successives de 50,000 francs peuvent être consenties au comptable chargé de la gestion du présent article).	1,150,000 »
7	Bibliothèque du Ministère de la Défense nationale . . . . .	135,000 »
8	Direction des informations militaires. — Personnel des services photographique et cinématographique de l'armée . . . . .	101,190 »
9	Direction des informations militaires. — Dépenses d'exploitation . . . . .	134,500 »
10	Institut cartographique militaire. — Personnel . . . . .	2,097,900 »
11	Institut cartographique militaire. — Dépenses d'exploitation et d'administration, approvisionnements, instruments, etc. ( <i>y compris une somme de 40,000 francs en charge temporaire</i> ) . . . . .	1,580,000 »
12	Correspondances de service. — Redevance globale due à l'Administration des Postes (Arrêté royal du 25 avril 1925) . . . . .	506,780 »
<b>CHAPITRE II.</b>		
<b>TRAITEMENTS ET INDEMNITÉS DES OFFICIERS; TRAITEMENTS, SOLDE ET ACCESSOIRES DES TROUPES.</b>		
13	Traitements et indemnités des officiers; traitements, solde et accessoires des troupes. . . . .	202,981,982 »
14	Rémunération de milice attribuée aux militaires et à leur famille en vertu des lois et arrêtés sur la matière . . . . .	30,000 »

**BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDSVERDEDIGING  
VOOR HET DIENSTJAAR 1926.**

Total par chapitre. — Totaal per hoofdstuk.	<p align="center"><b>AANWIJZING</b></p> <p align="center"><b>VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.</b></p>	Artikelen.
	<p><b>EERSTE SECTIE. — GEWONE UITGAVEN.</b></p> <p><b>EERSTE HOOFDSTUK.</b></p> <p><b>HOOFDBEHEER.</b></p>	
	<p>a) Jaarwedde van den Minister . . . . .</p> <p>b) Kosten voor vertoon . . . . .</p>	1
	Jaarwedden en allerlei vergoedingen van het burgerlijk personeel. . . . .	2
	Jaarwedden en vergoedingen der bedienden van het beheer van spoorwegen, ter beschikking gesteld van den Legerstaf, 4 <sup>e</sup> sectie (Militaire afvaardiging bij den Minister van Spoorwegen.)	3
	Aandeel van het Departement in de kosten voor de leergangen in 't Vlaamsch, 't Fransch en in 't Vlaamsch schetschrift voor ambtenaren en beambten van het Hoofdbeheer en van de buitendiensten der verschillende ministerieele departementen.	4
	Vergoedingen aan de onderofficieren en soldaten werkzaam bij het Departement van Landsverdediging. (Kabinet van den Minister.)	5
9,572,390 »	<p>Materieel . . . . .</p> <p>(Voorloopig, en in afwijking van artikel 45 der wet tot inrichting van het Rekenhof, van 29 October 1846, mogen opvolgende geldvoorschotten van 50,000 frank verstrekt worden aan den rekenplichtige belast met het beheer van dit artikel).</p>	6
	Bibliotheek van het Ministerie van Landsverdediging . . . . .	7
	Bestuur der militaire inlichtingen. — Personeel van den fotografischen en kinematografischen dienst van 't leger.	8
	Bestuur der militaire inlichtingen. — Exploitatie-kosten. . . . .	9
	Militair landkaart instituut. — Personeel. . . . .	10
	Militair landkaart instituut. — Kosten voor uitbating en beheer, benodigdheden, toestellen, enz. (inbegrepen eene som van 40,000 frank als tijdelijke last)	11
	Dienstbriewisseling. — Ronde som verschuldigd aan het Beheer van Posterijen (Koninklijk Besluit van 25 April 1925).	12
	<p><b>HOOFDSTUK II.</b></p> <p><b>JAARWEDDEN EN VERGOEDINGEN DER OFFICIEREN; JAARWEDDEN, SOLDIJ EN BIJGELDEN DER TROEPEN.</b></p>	
	Jaarwedden en vergoedingen der officieren; jaarwedden, soldij en bijgelden der troepen.	13
203,011,982 »	Militievergelding toegekend aan militairen en aan hunne familie, krachtens de desbetreffende wetten en besluiten.	14

## BUDGET DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION  DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article.  — Bedrag der kredieten per artikel.
<b>CHAPITRE III.</b>		
<b>HÔPITAUX ET PHARMACIES MILITAIRES.</b>		
15	Nourriture et habillement des malades; entretien des établissements; services médico-chirurgical et pharmaceutique . . . . .	18,048,450 »
<b>CHAPITRE IV.</b>		
<b>ACADÉMIE MILITAIRE.</b>		
16	École militaire. — Personnel . . . . .	1,414,000 »
17	École militaire. — Dépenses d'administration . . . . .	303,600 »
18	École de guerre. — Personnel . . . . .	140,875 »
19	École de guerre. — Dépenses d'administration. . . . .	24,000 »
20	Frais des cours à l'usage des candidats officiers des troupes des services d'intendance, d'administration du service de santé, du service de l'équipement, payeurs et d'intendance . . . . .	20,000 »
21	Musée royal de l'armée. — Personnel . . . . .	158,200 »
22	Musée royal de l'armée. — Dépenses d'administration. . . . .	52,000 »
<b>CHAPITRE V.</b>		
<b>ARMEMENT, CHARROI ET HARNACHEMENT DE L'ARMÉE.</b>		
23	Traitements, salaires et indemnités du personnel civil appointé et salarié et du personnel militaire placé sans allocations militaires, indemnités spéciales à certains militaires des établissements, services techniques et parcs d'artillerie . . . . .	21,822,560 »
24	Approvisionnements de toute nature et frais généraux des établissements, services techniques et parcs d'artillerie (y compris location, entretien et surveillance des bâtiments, terrains et dépendances non à l'usage de casernement, etc.) . . . . .	22,991,675 »
25	Traitements, salaires et indemnités du personnel civil, appointé et salarié et du personnel militaire placé sans allocations militaires des établissements du charroi automobile. . . . .	1,189,000 »
26	Approvisionnements de toute nature et frais généraux des établissements et services du charroi automobile . . . . .	3,503,100 »

## BEGROOT. VAN HET MINIST. VAN LANDSVERDEDIGING (VERVOLG).

Total par chapitre. — Totaal per hoofdstuk.	<p style="text-align: center;"><b>AANWIJZING</b></p> <p style="text-align: center;"><b>VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.</b></p>	Artikelen.
	<p><b>HOOFDSTUK III.</b></p> <p>MILITAIRE HOSPITALEN EN APOTHEKEN.</p>	
18,048,450 »	Voeding en kleeding der zieken; onderhoud der inrichtingen; genees-, heel- en artsendiensten.	15
	<p><b>HOOFDSTUK IV.</b></p> <p>MILITAIRE ACADEMIE.</p>	
2,114,675 »	Militaire School. — Personeel . . . . .	16
	Militaire School. — Beheerkosten . . . . .	17
	Krijgsschool. — Personeel . . . . .	18
	Krijgsschool. — Beheerkosten . . . . .	19
	Kosten voor leergangen voor de candidaat-officieren van de troepen van den intendantieherst, van de beheerstroepen van den gezondheidsdienst, van den uitrustingsdienst, betaalmeeesters en van intendantie.	20
	Koninklijk Museum van het leger. — Personeel . . . . .	21
	Koninklijk Museum van het leger. — Beheerkosten . . . . .	22
	<p><b>HOOFDSTUK V.</b></p> <p>REWAPENING, TREIN EN PAARDENTUIG VAN HET LEGER.</p>	
49,506,335 »	Jaarwedden, loonen en vergoedingen van het burgerlijk personeel met wedde en met dagloon, en van het militair personeel zonder militaire toekenningen, bijzondere vergoedingen aan sommige militairen der inrichtingen, technische diensten en artillerie-parken.	23
	Allerlei benodigdheden en algemeene onkosten voor de artillerie-inrichtingen, -technische diensten en -parken (huur, onderhoud en bewaken van niet voor kazernering dienende gebouwen, gronden en aanhoorigheden inbegrepen, enz.).	24
	Jaarwedden, loonen en vergoedingen van het burgerlijk personeel, met wedde en met dagloon, en van het militair personeel zonder militaire toekenningen der inrichtingen van den auto-trein.	25
	Allerlei benodigdheden en algemeene onkosten der inrichtingen en diensten van den auto-trein.	26

## BUDGET DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION  DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article. — Bedrag der kredieten per artikel.
<b>CHAPITRE VI</b>		
<b>BÂTIMENTS ET CONSTRUCTIONS MILITAIRES.</b>		
27	Traitements, salaires et indemnités du personnel civil des services des bâtiments et constructions militaires et du domaine militaire de l'État . . . . .	4,515,000 »
28	Service des bâtiments et constructions militaires. — Bâtiments, ouvrages et terrains à l'usage des services de troupe — Ouvrages de fortifications et mixtes : acquisitions, locations, travaux (y compris main-d'œuvre, matériel de casernement, eau, éclairage service de vidange, etc) . . . . .	10,000,000 »
<b>CHAPITRE VII.</b>		
<b>SERVICES TECHNIQUES DU GÉNIE.</b>		
29	Services techniques du génie — Personnel . . . . .	1,090,375 »
30	Services techniques du génie. — Approvisionnements de toute nature et frais généraux (y compris : location, entretien et surveillance des bâtiments, terrains et dépendances non à l'usage de casernement, etc.) . . . . .	2,785,700 »
<b>CHAPITRE VIII.</b>		
<b>AÉRONAUTIQUE.</b>		
31	Aéronautique militaire. — Personnel . . . . .	2,550,000 »
32	Aéronautique militaire. — Approvisionnements de toute nature, frais généraux et écoles civiles . . . . .	24,400,000 »
<b>CHAPITRE IX.</b>		
<b>NOURRITURE DES TROUPES, FOURRAGES ET AUTRES PRESTATIONS.</b>		
33	Nourriture des troupes. — Fourrages . . . . .	116,168,000 »
34	Service du couchage . . . . .	4,404,000 »
35	Équipement des troupes . . . . .	40,824,000 »
36	Combustibles . . . . .	2,400,000 »
37	Service vétérinaire et des remontes de l'armée. — Achat de chevaux, achat et entretien de matériel (matériel de campagne, de laboratoire, etc) . . . . .	5,107,500 »

## BEGROOT. VAN HET MINIST. VAN LANDSVERDEDIGING (VERVOLG).

Total par chapitre. — Totaal per hoofdstuk.	<b>AANWIJZING</b>  <b>VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.</b>	Artikelen.
	<b>HOOFDSTUK VI.</b>  <b>MILITAIRE GEBOUWEN EN BOUWWERKEN.</b>	
	Wedden, loonen en vergoedingen van het burgerlijk personeel van de diensten van militaire gebouwen en bouwwerken en van het militair Staatsdomein.	27
14,545,000 »	Diensten van militaire gebouwen en bouwwerken. — Gebouwen, werken en terreinen ten behoeve van de diensten voor den troep. — Vestingwerken en gemengde werken: aankopen, huur en werken (arbeid, kazerneering, materieel, water, licht, ruimingsdienst, enz. inbegrepen).	28
	<b>HOOFDSTUK VII.</b>  <b>TECHNISCHE DIENSTEN DER GENIE.</b>	
	Technische diensten der genie. — Personeel . . . . .	29
3,876,075 »	Technische diensten der genie. — Allerlei benodigdheden en algemeene onkosten (huren, onderhoud en bewaken van niet voor kazerneering dienende gebouwen, gronden en aanhoorigheden inbegrepen, enz.)	30
	<b>HOOFDSTUK VIII.</b>  <b>LUCHTVAART.</b>	
	Militaire luchtvaart. — Personeel . . . . .	31
26,650,000 »	Militaire luchtvaart. — Allerlei benodigdheden, algemeene onkosten en burgerlijke scholen.	32
	<b>HOOFDSTUK IX.</b>  <b>VOEDING VAN DE TROEPEN, VOEDER EN ANDERE VERSTREKKINGEN.</b>	
	Voeding van de troepen. — Voeder . . . . .	33
	Dienst van 't beddegoed . . . . .	34
168,303,500 »	Uitrusting van de troepen . . . . .	35
	Brandstoffen . . . . .	36
	Veeartsenij en remonte-dienst van 't leger. — Aankoop van paarden, aankoop en onderhoud van materieel (veldmaterieel, laboratorium-materieel, enz.)	37

## BUDGET DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION  DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article. — Bedrag der kredieten per artikel.
<b>CHAPITRE X.</b>		
TRANSPORTS, INDEMNITÉS DE DÉPLACEMENT ET DE DÉMÉNAGEMENT.		
38	Transports . . . . .	9,550,000 »
39	Indemnités de déplacement, de déménagement et frais de représentation et de mission.	2,783,000 »
40	Section des chemins de fer de campagne en pays rhénan. . . . .	2,000,000 »
<b>CHAPITRE XI.</b>		
PENSIONS ET SECOURS. — SUBSIDES.		
41	Pensions, allocations et augmentations de ces allocations et indemnités tenant lieu de pension (y compris les arriérés et les premiers termes de pensions, d'allocations et les indemnités tenant lieu de pension prenant cours en 1926 ou antérieurement au 1 <sup>er</sup> janvier de la même année). . . . .	3,892,500 »
42	Pensions, indemnités tenant lieu de pension d'invalidité et allocations tenant lieu de rentes, à des anciens militaires des territoires d'Eupen-Malmedy et de La Calamine, ou à leurs ayants droit (décrets du 15 septembre 1925, du 17 juin et du 15 août 1924 du Haut Commissaire royal Gouverneur) (y compris les premiers termes de pensions et d'indemnités tenant lieu de pension d'invalidité, et d'allocations tenant lieu de rentes prenant cours en 1926 ou antérieurement au 1 <sup>er</sup> janvier de la même année) . . . . .	150,000 »
43	Secours et subsides . . . . .	1,447,500 »
44	Rentes et capitaux à allouer en 1926, aux agents civils des établissements et services de l'armée, victimes d'accidents de travail, ou à leurs ayants droit, y compris les rentes et capitaux prenant cours antérieurement au 1 <sup>er</sup> janvier 1926 . . . . .	100,000 »
<b>CHAPITRE XII.</b>		
DÉPENSES DIVERSES ET DÉPENSES IMPRÉVUES.		
45	Corps de torpilleurs et marins — Personnel . . . . .	601,500 »
46	Corps de torpilleurs et marins — Approvisionnements de toute nature et frais généraux . . . . .	3,362,000 »
47	Service de la sûreté militaire maintenue à l'armée d'occupation . . . . .	1,264,950 »
48	Traitements, salaires et indemnités du personnel du service de contrôle du casernement à l'armée d'occupation . . . . .	571,500 »
49	Dépenses de la Commission interalliée de navigation de campagne . . . . .	100,000 »
50	Mobilisation industrielle (y compris les frais d'études) . . . . .	300,000 »
51	Divers et imprévus . . . . .	816,498 »
TOTAL DES DÉPENSES ORDINAIRES. . . . . fr.		

## BEGROOT. VAN HET MINIST. VAN LANDSVERDEDIGING (VERVOLG).

Total par chapitre. — Totaal per hoofdstuk.	<b>AANWIJZING</b>  <b>VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.</b>	Artikelen.
	<b>HOOFDSTUK X.</b> <b>VERVOER- REIS- EN VERHUISKOSTEN.</b>	
14,333,000 »	Vervoer . . . . .	38
	Reis- verhuis- vertoon- en zendingkosten . . . . .	39
	Veldspoorwegsectie in Rijnland . . . . .	40
	<b>HOOFDSTUK XI.</b> <b>PENSIOENEN EN HULPGELDEN. — TOELAGEN.</b>	
5,590,000 »	Pensioenen, toekenningen en verhooping van deze toekenningen en als pensioen geldende vergoedingen (met inbegrip van de achterstallen en de eerste termijnen van pensioenen, toekenningen en als pensioen geldende vergoedingen, die ingaan in 1926 of vóór den 1 <sup>o</sup> Januari van hetzelfde jaar).	41
	Pensioenen, als invaliditeitspensioen geldende vergoedingen en als renten geldende toekenningen aan oudmilitairen uit het gebied Eupen-Malmedy en La Calamine, of aan hunne rechthebbenden (decreten van 18 September 1925, van 17 Juni en 15 Augustus 1924 van den Koninklijken Hoogcommissaris-Gouverneur) (met inbegrip van de eerste termijnen pensioen en de als invaliditeitspensioen geldende vergoedingen en de als renten geldende toekenningen met ingang van 1926 of vóór 1 Januari van hetzelfde jaar).	42
	Hulpgelden en toelagen . . . . .	43
	Renten en kapitalen toe te kennen in 1926, aan de burgerlijke bedienden der inrichtingen en diensten van het leger, slachtoffers van arbeidsongevallen, of aan hunne rechthebbenden, met inbegrip van de renten en hoofdsommen met ingang vóór 1 Januari 1926.	44
	<b>HOOFDSTUK XII.</b> <b>ALLERLEI EN ONVOORZIENE UITGAVEN.</b>	
	Korps torpedisten en zeesoldaten. — Personeel . . . . .	45
	Korps torpedisten en zeesoldaten. — Allerlei benodigdheden en algemeene onkosten.	46
	Militaire veiligheidsdienst bij het bezettingsleger in stand gehouden . . . . .	47
7,016,448 »	Wedden, loonen en vergoedingen van het personeel van den toezichtsdienst op de kazernementen bij het bezettingsleger.	48
	Uitgaven van de Intergeallieerde Scheepvaartcommissie te velde . . . . .	49
	Nijverheidsmobilisatie (studiekosten inbegrepen) . . . . .	50
	Allerlei en onvoorziene uitgaven. . . . .	51
522,537,855 »	<b>TOTAAL VAN DE GEWONE UITGAVEN.</b>	

## BUDGET DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION  DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article. — Bedrag der kredieten per artikel.
<b>DEUXIÈME SECTION. DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.</b>		
<b>CHAPITRE XIII. SERVICES DIVERS.</b>		
52	Partie mobile des traitements et salaires . . . . .	63,246,595 »
<i>Dépenses suites de guerre.</i>		
<b>Administration centrale.</b>		
53	Traitements et indemnités du personnel civil temporaire . . . . .	926,200
54	Suppléments de traitement pour exercice de fonctions supérieures et indemnités pour travaux supplémentaires aux fonctionnaires et employés de l'Administration centrale.	5,000 »
55	Matériel des organismes temporaires . . . . .	80,000 »
<b>Officiers et troupes.</b>		
56	Traitements et indemnités des officiers pensionnés maintenus en service, admis au bénéfice de l'arrêté royal du 16 septembre 1919 . . . . .	1,432,200 »
57	Traitements, indemnités et solde d'hôpital des militaires appointés et soldés, malades et blessés de guerre restés en traitement dans les hôpitaux . . . . .	30,000 »
<b>Dépenses diverses.</b>		
58	Achat de décorations décernées pour faits de guerre . . . . .	50 000 »
59	Service des sépultures militaires . . . . .	2,017,000 »
60	Réquision de véhicules automobiles . . . . .	200,000 »
TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE. . . . . fr.		

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté  
du 12 novembre 1925.

**ALBERT.**

PAR LE ROI :

*Le Ministre de la Défense Nationale,*

KESTENS.

*Le Ministre des Finances,*

ALB. JANSSEN.

## BEGROOT. VAN HET MINIST. VAN LANDSVERDEDIGING (VERVOLG).

Total par chapitre. — Totaal per hoofdstuk.	<b>AANWIJZING</b>  VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	Articelen.
	<b>TWEEDE SECTIE.</b> <b>UITZONDERLIJKE UITGAVEN.</b>	
	<b>HOOFDSTUK XIII.</b> <b>ALLERLEI DIENSTEN.</b>	
	Veranderlijk deel der wedden en loonen. . . . .	52
	<i>Uitgaven oorlogsgevolgen.</i>	
	<b>Hoofdbeheer.</b>	
	Wedden en vergoedingen van het tijdelijk burgerlijk personeel. . . . .	53
	Bijwedde voor het waarnemen van een hogere betrekking en vergoedingen voor overwerk aan ambtenaren en beambten van het Hoofdbeheer.	54
	Materieel der tijdelijke diensten . . . . .	55
	<b>Officieren en troepen.</b>	
	Wedden en vergoedingen aan de in dienst behouden gepensioneerde officieren, die het voordeel genieten van het Koninklijk besluit van 16 September 1919.	56
	Wedden, vergoedingen en hospitaalsoldij der bezoldigde en soldijtrekkende oorlogszieke of -gekwetste militairen, onder behandeling gebleven in de hospitalen.	57
	<b>Allerlei uitgaven.</b>	
	Aankoop van eeretekens voor oorlogsfeiten . . . . .	58
	Dienst der militaire grafsteden. . . . .	59
	Opeisching van autovoertuigen. . . . .	60
67,986,995 »		
590,524,850 »	TOTAAL VAN DE BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDSVERDEDIGING.	

Gezien en goedgekeurd om gehecht te worden  
aan Ons besluit van 1925.

**ALBERT.**

VAN 'S KONINGS WEGE :  
*De Minister van Landsverdediging,*  
**KESTENS.**

*De Minister van Financiën,*  
**ALB. JANSSEN.**

181

# XII

## DÉVELOPPEMENTS

DU

# BUDGET DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

POUR L'EXERCICE 1926.

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																																																																																																																			
<b>PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.</b>																																																																																																																																																					
<b>CHAPITRE PREMIER.</b>																																																																																																																																																					
<b>ADMINISTRATION CENTRALE.</b>																																																																																																																																																					
1	a.	Traitement du Ministre. . . . . fr. 35,000 »				»																																																																																																																																															
	b.	Frais de représentation. . . . . 18,000 »				»																																																																																																																																															
Traitements et indemnités diverses du personnel civil :																																																																																																																																																					
	a.	Traitements et indemnités diverses des fonctionnaires, employés et gens de service . . . . . fr. 3,376,690 »				»																																																																																																																																															
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th data-bbox="347 766 402 878" rowspan="2">Nombre d'agents.</th> <th data-bbox="555 810 683 842" rowspan="2">EMPLOIS.</th> <th data-bbox="826 766 954 878" rowspan="2">Traitements maximum et minimum.</th> <th colspan="2" data-bbox="1050 752 1145 775">MONTANT</th> <th data-bbox="1264 810 1353 833" rowspan="2">TOTAUX.</th> </tr> <tr> <th data-bbox="970 810 1088 878">des traitements.</th> <th data-bbox="1114 788 1216 900">des augmentations pour ancienneté de service et de grade.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="370 936 386 958">1</td> <td data-bbox="427 936 641 967">Secrétaire général . . . . .</td> <td data-bbox="842 936 944 967">32,000 »</td> <td data-bbox="986 936 1088 967">32,000 »</td> <td data-bbox="1129 936 1232 967">6,000 »</td> <td data-bbox="1264 936 1366 967">38,000 »</td> </tr> <tr> <td data-bbox="370 981 386 1003">2</td> <td data-bbox="427 981 641 1012">Directeurs généraux . . . . .</td> <td data-bbox="842 981 944 1012">28,000 » 26,000 »</td> <td data-bbox="986 981 1088 1012">56,000 »</td> <td data-bbox="1129 981 1232 1012">2,500 »</td> <td data-bbox="1264 981 1366 1012">58,500 »</td> </tr> <tr> <td data-bbox="370 1034 386 1057">8</td> <td data-bbox="427 1034 737 1066">Directeurs (dont un hors cadre). . . . .</td> <td data-bbox="842 1034 944 1066">23,500 » 20,500 »</td> <td data-bbox="986 1034 1088 1066">179,000 »</td> <td data-bbox="1129 1034 1232 1066">»</td> <td data-bbox="1264 1034 1366 1066">179,000 »</td> </tr> <tr> <td data-bbox="370 1088 386 1111">15</td> <td data-bbox="427 1088 641 1120">Sous-directeurs . . . . .</td> <td data-bbox="842 1088 944 1120">19,000 » 16,500 »</td> <td data-bbox="986 1088 1088 1120">269,500 »</td> <td data-bbox="1129 1088 1232 1120">»</td> <td data-bbox="1264 1088 1366 1120">269,500 »</td> </tr> <tr> <td data-bbox="370 1142 386 1164">20</td> <td data-bbox="427 1142 641 1173">Chefs de bureau . . . . .</td> <td data-bbox="842 1142 944 1173">15,000 » 13,000 »</td> <td data-bbox="986 1142 1088 1173">292,500 »</td> <td data-bbox="1129 1142 1232 1173">4,500 »</td> <td data-bbox="1264 1142 1366 1173">297,000 »</td> </tr> <tr> <td data-bbox="370 1196 386 1218">26</td> <td data-bbox="427 1196 641 1227">Sous-chefs de bureau . . . . .</td> <td data-bbox="842 1196 944 1227">12,000 » 10,500 »</td> <td data-bbox="986 1196 1088 1227">311,250 »</td> <td data-bbox="1129 1196 1232 1227">11,250 »</td> <td data-bbox="1264 1196 1366 1227">322,500 »</td> </tr> <tr> <td data-bbox="370 1249 386 1272">64</td> <td data-bbox="427 1249 801 1281">Commis rédacteurs de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes. . . . .</td> <td data-bbox="842 1249 944 1281">9,500 » 4,500 »</td> <td data-bbox="986 1249 1088 1281">498 000 »</td> <td data-bbox="1129 1249 1232 1281">7,500 »</td> <td data-bbox="1264 1249 1366 1281">505,500 »</td> </tr> <tr> <td data-bbox="370 1303 386 1326">92</td> <td data-bbox="427 1303 641 1335">Commis d'ordre . . . . .</td> <td data-bbox="842 1303 944 1335">9,200 » 4,000 »</td> <td data-bbox="986 1303 1088 1335">603,600 »</td> <td data-bbox="1129 1303 1232 1335">8,400 »</td> <td data-bbox="1264 1303 1366 1335">612,000 »</td> </tr> <tr> <td data-bbox="370 1357 386 1379">18</td> <td data-bbox="427 1357 641 1388">Sténo-dactylographes. . . . .</td> <td data-bbox="842 1357 944 1388">7,500 » 4,500 »</td> <td data-bbox="986 1357 1088 1388">106,500 »</td> <td data-bbox="1129 1357 1232 1388">»</td> <td data-bbox="1264 1357 1366 1388">106,500 »</td> </tr> <tr> <td data-bbox="370 1411 386 1433">59</td> <td data-bbox="427 1411 641 1442">Dactylographes . . . . .</td> <td data-bbox="842 1411 944 1442">7,200 » 4,000 »</td> <td data-bbox="986 1411 1088 1442">323,600 »</td> <td data-bbox="1129 1411 1232 1442">»</td> <td data-bbox="1264 1411 1366 1442">323,600 »</td> </tr> <tr> <td data-bbox="370 1464 386 1487">22</td> <td data-bbox="427 1464 641 1496">Traducteurs . . . . .</td> <td data-bbox="842 1464 944 1496">19,000 » 4,500 »</td> <td data-bbox="986 1464 1088 1496">241,250 »</td> <td data-bbox="1129 1464 1232 1496">»</td> <td data-bbox="1264 1464 1366 1496">241,250 »</td> </tr> <tr> <td data-bbox="370 1505 386 1527">11</td> <td data-bbox="427 1505 801 1550">Fonctionnaires : 1 principal et 10 de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> classes. . . . .</td> <td data-bbox="842 1505 944 1550">23,000 » 8,500 »</td> <td data-bbox="986 1505 1088 1550">159,500 »</td> <td data-bbox="1129 1505 1232 1550">»</td> <td data-bbox="1264 1505 1366 1550">159,500 »</td> </tr> <tr> <td data-bbox="370 1572 386 1594">51</td> <td data-bbox="427 1572 641 1603">Gens de service . . . . .</td> <td data-bbox="842 1572 944 1603">6,300 » 3,800 »</td> <td data-bbox="986 1572 1088 1603">308,640 »</td> <td data-bbox="1129 1572 1232 1603">»</td> <td data-bbox="1264 1572 1366 1603">308,640 »</td> </tr> <tr> <td data-bbox="347 1630 386 1653">389</td> <td colspan="2" data-bbox="427 1653 593 1684">A déduire :</td> <td colspan="2" data-bbox="1018 1630 1216 1662">TOTAL . . . . fr.</td> <td data-bbox="1241 1630 1366 1662">3,391,690 »</td> </tr> <tr> <td></td> <td colspan="2" data-bbox="427 1684 880 1715">1/2 % pour médicaments (approximativement). . . . .</td> <td colspan="2" data-bbox="1018 1684 1216 1715"></td> <td data-bbox="1264 1684 1366 1715">15,000 »</td> </tr> <tr> <td></td> <td colspan="2" data-bbox="427 1738 593 1769"></td> <td colspan="2" data-bbox="1018 1738 1216 1769">RESTE . . . . fr.</td> <td data-bbox="1241 1738 1366 1769">3,376,690 »</td> </tr> <tr> <td></td> <td data-bbox="268 1783 290 1805">b.</td> <td colspan="4" data-bbox="338 1783 1232 1805">Indemnité de résidence . . . . .</td> <td data-bbox="1264 1783 1366 1805">223,200 »</td> </tr> <tr> <td></td> <td data-bbox="268 1814 290 1836">c.</td> <td colspan="4" data-bbox="338 1814 1232 1836">Indemnités familiales . . . . .</td> <td data-bbox="1264 1814 1366 1836">89,480 »</td> </tr> <tr> <td></td> <td data-bbox="268 1845 290 1868">d.</td> <td colspan="4" data-bbox="338 1845 1232 1868">Traitements des fonctionnaires et employés en disponibilité . . . . .</td> <td data-bbox="1264 1845 1366 1868">70,000 »</td> </tr> <tr> <td></td> <td data-bbox="268 1877 290 1899">e.</td> <td colspan="4" data-bbox="338 1877 1232 1899">Indemnités familiales des fonctionnaires et employés en disponibilité . . . . .</td> <td data-bbox="1264 1877 1366 1899">1,080 »</td> </tr> <tr> <td colspan="6" data-bbox="1018 1908 1366 1930" style="text-align: right;"><b>TOTAL. . . . fr. 3,760,450 »</b></td> </tr> <tr> <td colspan="6" data-bbox="1082 1966 1366 1989" style="text-align: right;"><b>A REPORTER. . . . fr.</b></td> </tr> </tbody> </table>						Nombre d'agents.	EMPLOIS.	Traitements maximum et minimum.	MONTANT		TOTAUX.	des traitements.	des augmentations pour ancienneté de service et de grade.	1	Secrétaire général . . . . .	32,000 »	32,000 »	6,000 »	38,000 »	2	Directeurs généraux . . . . .	28,000 » 26,000 »	56,000 »	2,500 »	58,500 »	8	Directeurs (dont un hors cadre). . . . .	23,500 » 20,500 »	179,000 »	»	179,000 »	15	Sous-directeurs . . . . .	19,000 » 16,500 »	269,500 »	»	269,500 »	20	Chefs de bureau . . . . .	15,000 » 13,000 »	292,500 »	4,500 »	297,000 »	26	Sous-chefs de bureau . . . . .	12,000 » 10,500 »	311,250 »	11,250 »	322,500 »	64	Commis rédacteurs de 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> classes. . . . .	9,500 » 4,500 »	498 000 »	7,500 »	505,500 »	92	Commis d'ordre . . . . .	9,200 » 4,000 »	603,600 »	8,400 »	612,000 »	18	Sténo-dactylographes. . . . .	7,500 » 4,500 »	106,500 »	»	106,500 »	59	Dactylographes . . . . .	7,200 » 4,000 »	323,600 »	»	323,600 »	22	Traducteurs . . . . .	19,000 » 4,500 »	241,250 »	»	241,250 »	11	Fonctionnaires : 1 principal et 10 de 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> classes. . . . .	23,000 » 8,500 »	159,500 »	»	159,500 »	51	Gens de service . . . . .	6,300 » 3,800 »	308,640 »	»	308,640 »	389	A déduire :		TOTAL . . . . fr.		3,391,690 »		1/2 % pour médicaments (approximativement). . . . .				15,000 »				RESTE . . . . fr.		3,376,690 »		b.	Indemnité de résidence . . . . .				223,200 »		c.	Indemnités familiales . . . . .				89,480 »		d.	Traitements des fonctionnaires et employés en disponibilité . . . . .				70,000 »		e.	Indemnités familiales des fonctionnaires et employés en disponibilité . . . . .				1,080 »	<b>TOTAL. . . . fr. 3,760,450 »</b>						<b>A REPORTER. . . . fr.</b>					
Nombre d'agents.	EMPLOIS.	Traitements maximum et minimum.	MONTANT		TOTAUX.																																																																																																																																																
			des traitements.	des augmentations pour ancienneté de service et de grade.																																																																																																																																																	
1	Secrétaire général . . . . .	32,000 »	32,000 »	6,000 »	38,000 »																																																																																																																																																
2	Directeurs généraux . . . . .	28,000 » 26,000 »	56,000 »	2,500 »	58,500 »																																																																																																																																																
8	Directeurs (dont un hors cadre). . . . .	23,500 » 20,500 »	179,000 »	»	179,000 »																																																																																																																																																
15	Sous-directeurs . . . . .	19,000 » 16,500 »	269,500 »	»	269,500 »																																																																																																																																																
20	Chefs de bureau . . . . .	15,000 » 13,000 »	292,500 »	4,500 »	297,000 »																																																																																																																																																
26	Sous-chefs de bureau . . . . .	12,000 » 10,500 »	311,250 »	11,250 »	322,500 »																																																																																																																																																
64	Commis rédacteurs de 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> classes. . . . .	9,500 » 4,500 »	498 000 »	7,500 »	505,500 »																																																																																																																																																
92	Commis d'ordre . . . . .	9,200 » 4,000 »	603,600 »	8,400 »	612,000 »																																																																																																																																																
18	Sténo-dactylographes. . . . .	7,500 » 4,500 »	106,500 »	»	106,500 »																																																																																																																																																
59	Dactylographes . . . . .	7,200 » 4,000 »	323,600 »	»	323,600 »																																																																																																																																																
22	Traducteurs . . . . .	19,000 » 4,500 »	241,250 »	»	241,250 »																																																																																																																																																
11	Fonctionnaires : 1 principal et 10 de 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> classes. . . . .	23,000 » 8,500 »	159,500 »	»	159,500 »																																																																																																																																																
51	Gens de service . . . . .	6,300 » 3,800 »	308,640 »	»	308,640 »																																																																																																																																																
389	A déduire :		TOTAL . . . . fr.		3,391,690 »																																																																																																																																																
	1/2 % pour médicaments (approximativement). . . . .				15,000 »																																																																																																																																																
			RESTE . . . . fr.		3,376,690 »																																																																																																																																																
	b.	Indemnité de résidence . . . . .				223,200 »																																																																																																																																															
	c.	Indemnités familiales . . . . .				89,480 »																																																																																																																																															
	d.	Traitements des fonctionnaires et employés en disponibilité . . . . .				70,000 »																																																																																																																																															
	e.	Indemnités familiales des fonctionnaires et employés en disponibilité . . . . .				1,080 »																																																																																																																																															
<b>TOTAL. . . . fr. 3,760,450 »</b>																																																																																																																																																					
<b>A REPORTER. . . . fr.</b>																																																																																																																																																					

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
53,000 »	53,000 »	»	»	
3,760,450 »	3,892,165 »	»	131,715 »	Art. 2. — Malgré les augmentations normales de traitements, le présent article est en diminution par suite de la réduction du personnel.
3,813,450 »	3,945,165 »	»	131,715 »	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT . . . fr.
			REPORT . . . fr.
		Traitements et indemnités des agents de l'Administration des Chemins de fer mis à la disposition de l'Etat-Major de l'armée, 4 <sup>e</sup> section. (Délégation militaire auprès du Ministre des Chemins de fer) :	
		1 inspecteur technique de 2 <sup>e</sup> classe . . . . . fr	16,000 »
		1 sous-chef de bureau de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	10,300 »
5		1 dessinateur de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	6,700 »
			<u>33,000 »</u>
	3	Indemnité de résidence . . . . .	1,550 »
		Indemnités familiales . . . . .	720 »
		Indemnité de déplacement à l'inspecteur technique . . . . .	3,400 »
		Indemnité spéciale au sous-chef de bureau . . . . .	2,900 »
		TOTAL . . . fr.	<u>41,570 »</u>
4		Participation du Département dans les frais des cours de flamand, de français et de sténographie flamande pour fonctionnaires et employés de l'administration centrale et des services extérieurs des différents départements ministériels . . . . .	
5		Indemnités aux sous-officiers et soldats détachés au Ministère de la Défense Nationale. (Cabinet du Ministre.) . . . . .	
		Matériel :	
		(Provisoirement, et par dérogation à l'article 15 de la loi organique de la Cour des comptes du 29 octobre 1846, des avances de fonds successives de 50,000 francs peuvent être consenties au comptable chargé de la gestion du présent article.)	
	a.	Fournitures de bureau, machines à écrire, à reproduire et à calculer, reliure des registres, impressions, papiers, enveloppes, ports de lettres et autres menues dépenses se rapportant aux différents organismes rattachés à l'administration centrale . . . . . fr	475,000 »
	b.	Salaires et indemnités des nettoyeuses et hommes de peine temporaires, indemnité aux messagers et aux chauffeurs, etc. :	
		58 nettoyeuses pendant 300 jours . . . . . fr.	121,600 »
		16 hommes de peine pendant 300 jours . . . . .	68,080 »
		12 hommes de peine pendant 175 jours (saison d'hiver) . . . . .	28,560 »
			<u>218,240 »</u>
6		Indemnités diverses aux messagers et aux chauffeurs . . . . .	7,000 »
		Salaires et indemnités imprévues d'hommes de peine supplémentaires à recruter éventuellement à la Bourse du Travail; nettoyeuses supplémentaires. Versement à la Caisse de retraite au profit des nettoyeuses, etc.	5,160 »
		Indemnités familiales . . . . .	9,400 »
			<u>240,000 »</u>
	c.	Éclairage et chauffage . . . . .	250,000 »
	d.	Entretien des locaux et des bâtiments, location éventuelle d'immeubles, achat et entretien du mobilier, abonnements téléphoniques, etc. . . . .	174,000 »
	e.	Commission de réseau :	
		Graphiques pour l'étude et la préparation des transports militaires et l'exploitation militaire du réseau en temps de guerre . . . . .	11,000 »
		REPORTER . . . fr.	

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION	
3,813,450 »	3,945,165 »	»	131,715 »	
41,570 »	40,870 »	700 »	»	ART. 5. — Le crédit est mis à hauteur des besoins prévus pour 1926.
5,000 »	15,000 »	»	10,000 »	ART. 4. — Somme jugée suffisante pour les besoins de 1926.
7,000 »	7,000 »	»	»	
1,150,000 »	1,276,320 »	»	126,320 »	ART. 6. — Malgré une augmentation nécessitée par l'application du nouveau barème téléphonique et par la remise en état d'objets mobiliers et de locaux, notamment des appareils de chauffage, le présent article accuse une légère diminution résultant de la réduction du personnel et du nombre de locaux. Il est tenu compte de la disparition de la charge temporaire de 110,000 francs inscrite au Budget de 1925.
5,017,020 »	5,284,355 »	700 »	268,035 »	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	<b>DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.</b>	REPORT. . . . fr.
7	.	Bibliothèque du Ministère de la Défense Nationale :	
		Alimentation de la Bibliothèque du Ministère de la Défense Nationale. Menues dépenses. Acquisitions de publications pour les services de l'administration centrale. Alimentation en ouvrages des bibliothèques de garnison des officiers et de la troupe . . . . .	
		Direction des informations militaires. — Personnel des services photographique et cinématographique de l'armée :	
	a.	Personnel :	
8		1 Chef de laboratoire . . . . . fr 9,500 »	
		12 Techniciens . . . . . 70,400 »	
		1 Comptable . . . . . 6,800 »	
		<hr/> 14 . . . . . 86,700 »	
	b.	Indemnité de résidence . . . . . 8,850 »	
	c.	Indemnités familiales . . . . . 5,640 »	
		<hr/> TOTAL . . . fr. 101,190 »	
		Direction des informations militaires. — Dépenses d'exploitation :	
9	a.	Service photographique de l'armée. — Produits et matériel . . . . . fr. 3,500 »	
	b.	Service cinématographique de l'armée. — Produits et matériel . . . . . 99,000 »	
	c.	Dépouillement de la presse . . . . . 2,000 »	
	d.	Service des cinémas militaires pour les troupes de l'armée d'occupation. — Produits et matériel . . . . . 30,000 »	
		A REPORTER. . . . fr.	

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		Observations.
		Augmentation.	Diminution.	
5,017,020 »	5,284,355 »	700 »	268,035 »	
135,000 »	395,000 »		260,000 »	<p>ART. 7. — Diminution provenant :</p> <p>1<sup>o</sup> de la compression des dépenses pour revues et ouvrages destinés aux bibliothèques de garnison (fr. 50,000);</p> <p>2<sup>o</sup> de ce que les frais d'impression des règlements et instructions militaires, du Journal militaire officiel, du Bulletin d'information des officiers de réserve, des catalogues et des listes d'acquisition, qui étaient précédemment supportés par le présent article, seront mis à charge de l'article 11 (Institut cartographique militaire). Ces dépenses sont estimées à 210,000francs</p>
101,190 »	96,390 »	4,800 »		<p>ART. 8. — Cette majoration provient de l'application de la loi du 21 juillet 1924 (<i>Moniteur</i>, n<sup>o</sup> 206, du 24 dito) ayant pour objet de modifier et de compléter certaines dispositions de la loi du 5 août 1919 (Bonifications d'ancienneté accordées aux invalides de guerre occupant des emplois de l'État).</p>
134,500 »	133,500 »		1,000 »	<p>ART. 9. — Crédit mis en rapport avec les besoins prévus pour 1926.</p> <p>On évalue à 20,000 francs les recettes que procureront au Trésor, en 1926, le service cinématographique de l'armée et le service des cinémas militaires pour les troupes de l'armée d'occupation.</p>
5,387,710 »	5,914,245 »	5,500 »	529,035 »	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		REPORT . . . fr.			
		Institut cartographique militaire. — Personnel :			
a.		Traitements des fonctionnaires, employés, gens de service et salaires des ouvriers. fr.			1,846,163 04
Nombre d'agents.	EMPLOIS.	Traitements et salaires (maximum et minimum).	MONTANT des traitements et salaires. des augmentations pour ancienneté de service et de grade.		TOTAUX.
	<b>A. — Services généraux et techniques de l'Institut cartographique militaire.</b>				
	<i>1<sup>o</sup> Personnel administratif :</i>				
1	Directeur ou sous-directeur . . . . .	20,500 »	20,500 »	»	20,500 »
2	Commis-rédacteurs . . . . .	7,000 » 6,500 »	13,500 »	»	13,500 »
3	Commis d'ordre . . . . .	9,200 » 6,400 »	22,000 »	»	22,000 »
2	Employés non pourvus d'une nomination, recrutés par suite d'extension de service . . . . .	5,600 » 5,200 »	10,800 »	»	10,800 »
2	Dactylographes . . . . .	4,800 »	9,600 »	400 »	10,000 »
2	Dactylographes temporaires . . . . .	5,600 » 5,200 »	10,800 »	»	10,800 »
5	Huissiers . . . . .	6,300 »	31,500 »	»	31,500 »
1	Agent civil militarisé. . . . .	6,560 »	6,560 »	»	6,560 »
	<i>2<sup>o</sup> Personnel technique :</i>				
6	Maîtres dessinateurs . . . . .	13,500 » 12,000 »	78 000 »	375 »	78,375 »
2	Maîtres-graveurs . . . . .	13,500 »	27,000 »	»	27,000 »
54	Dessinateurs cartographes, graveurs et dessinateurs-lithographes. . . . .	11,500 » 4,500 »	368,500 »	9,500 »	378 000 »
1	Chef de bureau de calcul . . . . .	18,500 »	18,500 »	»	18,500 »
1	Sous-chef de bureau de calcul . . . . .	10,500 »	10 500 »	500 »	11,000 »
10	Topographes-reviseurs . . . . .	9,600 » 7,200 »	85,200 »	»	85,200 »
5	Collationneurs. . . . .	7,500 » 6,000 »	32,500 »	»	32,500 »
4	Calculateurs . . . . .	6,000 » 5,000 »	22,800 »	250 »	23,050 »
101	A REPORTER. . . fr.				779,285 »
			A REPORTER		fr

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
5,387,710 »	5,911,245 »	5,500 »	529,035 »	
5,387,710 »	5,911,245 »	5,500 »	529,035 »	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				REPORT . . . fr.	
		Nombre d'agents.	EMPLOIS.	Traitements et salaires (maximum et minimum).	MONTANT		TOTAUX.
des traitements et salaires.	des augmentations pour ancienneté de service et de grade.						
		401	REPORT . . . fr.				779,285 »
			3° Ouvriers militaires placés sans allocations militaires :				
		1	Mécanicien de précision . . . . .	7,956 »	7,956 »	»	7,956 »
		1	Ouvrier spécialiste . . . . .	7 800 »	7,800 »	»	7,800 »
		7	Ouvriers qualifiés . . . . .	6,854 40 5,875 20	46,634 40	249 60	46,884 »
		6	Journaliers ou manœuvres spécialisés.	5,630 40 5,140 80	32,191 20	249 60	32,440 80
		3	Journaliers ou manœuvres non spécia- lisés . . . . .	8 672 40 4,528 80	17,974 80	31 20	18,006 »
			<b>B. — Imprimerie lithographique et ateliers de photographie.</b>				
			1° Personnel civil :				
		1	Chef des ateliers de photographie . . .	9,500 »	9,500 »	»	9,500 »
		2	Photographes . . . . .	10,500 » 6,500 »	17,000 »	250 »	17,250 »
		1	Dactylographe . . . . .	6,400 »	6,400 »	»	6,400 »
		1	Relieur chef colleur . . . . .	6,900 »	6,900 »	»	6,900 »
		1	Chef ponceur . . . . .	6 220 »	6,220 »	»	6,220 »
		4	Imprimeurs permanents . . . . .	9,000 » 7,800 »	33,820 »	»	33,820 »
		22	Agents civils militarisés . . . . .	7,320 » 4,980 »	122,900 »	195 »	123,095 »
			2° Militaires placés sans allocations militaires :				
		5	Ouvriers spécialistes . . . . .	9,547 20 7,956 »	41,371 20	»	41,371 20
		3	Premiers ouvriers. . . . .	7,221 60	21,664 80	»	21,664 80
		14	Ouvriers qualifiés . . . . .	6,854 60 6,364 80	93,146 40	1,123 20	94,269 60
			<b>C. — Imprimerie typographique.</b>				
			1° Personnel de direction et de bureau :				
		1	Directeur . . . . .	16,000 »	16,000 »	»	16,000 »
		4	Employés temporaires . . . . .	5 600 »	22,400 »	»	22,400 »
		2	Dactylographes. . . . .	4,800 »	9,600 »	400 »	10,000 »
			2° Personnel des ateliers et des magasins :				
			Barème gouvernemental :				
		4	Ouvriers qualifiés . . . . .	6,854 40 6 437 20	26,316 »	374 40	26,690 40
		1	Journalier spécialisé . . . . .	5,630 40	5,630 40	»	5,630 40
		185	A REPORTER . . . fr.				1,333,583 20
							A REPORTER . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925	DIFFÉRENCES.		Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
5,387,710 »	5,911,245 »	5,500 »	529,035 »	
2,097,900 »	2,007,100 »	90,800 »		<p>ART. 10. — La différence en plus provient :</p> <p>1° des augmentations normales des traitements et salaires du personnel régi par le barème gouvernemental;</p> <p>2° de l'application de la loi du 21 juillet 1924 (<i>Moniteur</i>, n° 206, du 24 dito) ayant pour objet de modifier et de compléter certaines dispositions de la loi du 5 août 1919 (Bonifications d'ancienneté accordées aux invalides de guerre occupant des emplois de l'État);</p> <p>3° des augmentations de salaire aux ouvriers de l'imprimerie typographique, qui sont régis par le barème régional, lequel est déterminé par la Fédération de l'industrie du livre;</p>
7,485,610 »	7,918,345 »	96,300 »	529,035 »	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des develop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.					
						REPORT. . . . . fr.	
		Nombre d'agents.	EMPLOIS.	Traitements et salaires (maximum et minimum).	MONTANT des traitements et salaires.	des augmentations pour ancienneté de service et de grade.	TOTAUX.
185			REPORT. . . . . fr.				1,333,583 20
			BARÈME RÉGIONAL :				
1			Chef d'atelier . . . . .	14,516 64	14,516 64	»	14,516 64
30			Premiers ouvriers. . . . .	11,432 16 9,596 16	306,489 60	»	306,489 60
19			Ouvriers et ouvrières qualifiés . . . . .	40,697 76 5,752 80	154,224 »	»	154,224 »
3			Demi-ouvriers . . . . .	7,050 24 5,777 28	18,849 60	»	18,849 60
238			Imprévus pour fluctuations dans le personnel de l'imprimerie typographique. . . . .				25,000 »
							1,852,663 04
			A déduire : 1/2 % pour médicaments (approximativement) . . . . .				6,500 »
							RESTE. . . . . fr. 1,846,163 04
b.			Indemnité de résidence :				
			Services généraux et techniques de l'Institut cartographique militaire. fr.	52,120 »			
			Imprimerie lithographique et ateliers de photographie . . . . .	20,220 »			
			Imprimerie typographique . . . . .	3,250 »			75,590 »
c.			Indemnités familiales :				
			Services généraux et techniques de l'Institut cartographique militaire. fr.	22,560 »			
			Imprimerie lithographique et ateliers de photographie . . . . .	15,215 »			
			Imprimerie typographique . . . . .	2,880 »			40,655 »
d.			Hautes paies pour décoration militaire (art. 4) et pour chevrons de front aux militaires placés sans allocations militaires :				
			Services généraux et techniques de l'Institut cartographique militaire. fr.	3,613 50			
			Imprimerie lithographique et ateliers de photographie . . . . .	4,234 »			
			Imprimerie typographique . . . . .	2,628 »			10,475 50
e.			Indemnités pour travaux sur le terrain. . . . .				125,000 »
							2,097,883 54
			Soit, en chiffres ronds . . . . . fr.				2,097,900 »
			A REPORTER. . . . . fr.				

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
7,485,610	7,918,345	96,300 »	529,035 »	
7,485,610	7,918,345	96,300 »	529,035 »	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NOMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop pements.	<b>DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.</b>
		REPORT . . . . fr.
		Institut cartographique militaire. — Dépenses d'exploitation et d'administration, approvisionnements, instruments, etc. (y compris une somme de 40,000 francs en charge temporaire) :
	a.	Achat d'instruments topographiques et géodésiques. Construction et entretien de signaux géodésiques . . . . . fr. 65,000 »
	b.	Dépenses d'administration des services généraux (chauffage, éclairage, etc.; fournitures de bureau et entretien des bâtiments et du mobilier) (y compris une charge temporaire de 40,000 francs) . . . . . 170,000 »
	c.	Imprimerie lithographique et ateliers de photographie :
		Matières (papiers, etc.) . . . . . fr. 130,000 »
		Fourniture à la Bibliothèque du département du <i>Bulletin belge des sciences militaires</i> . . . . . 20,000 »
		Frais généraux et industriels (chauffage, éclairage, force motrice, etc.)
		Entretien des locaux . . . . . 70,000 »
		220 000 »
11	d.	Imprimerie typographique :
		Matières (papiers, etc.) . . . . . fr. 490,000 »
		Fourniture à la Bibliothèque du département :
		1° du <i>Journal militaire officiel</i> . . . . . fr. 25,000 »
		2° de la <i>Revue bibliographique militaire</i> . . . . . 20,000 »
		3° du <i>Bulletin d'information des officiers de réserve</i> . . . . . 25,000 »
		4° des <i>Règlements militaires</i> . . . . . 140,000 »
		210,000 »
		Fournitures de bureau à l'armée . . . . . 370,000 »
		Frais généraux et industriels (chauffage, éclairage, force motrice, etc.)
		Entretien des bâtiments . . . . . 55,000 »
		1,125,000 »
12	»	Correspondances de service Redevance globale due à l'Administration des postes. (Arrêté royal du 25 avril 1925.) . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE I . . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
7,485,610 »	7,918,345 »	96,300 »	529,035 »	
1,580,000 »	1,540,000 »	40,000 »	»	<p>ART. 11. — Augmentation due à la charge temporaire de 40,000 francs nécessitée par la réfection de la toiture de la moitié de l'hémicycle de la Cour d'honneur de la Cambre, dont l'entretien incombe à l'Institut cartographique militaire.</p> <p>Le libellé de l'article a été remanié pour plus de précision.</p> <p>Cet article supportera dorénavant certaines dépenses, évaluées à 210,000 francs, imputées antérieurement sur l'article 7 (Bibliothèque du Département).</p> <p>Les recettes à verser aux Voies et Moyens, sont évaluées, pour 1926, à 2,270,000 francs environ.</p>
506,780 »	1,013,780 »	»	507,000 »	<p>ART. 12. — La redevance à payer à la Poste en 1926 est réduite de moitié environ.</p>
9,572,390 »	10,472,125 »	136,300 »	1,036,035 »	
DIMINUTION . fr.		899,735 »		

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>CHAPITRE II.</b>		
<b>TRAITEMENTS ET INDEMNITÉS DES OFFICIERS; TRAITEMENTS, SOLDE ET ACCESSOIRES DES TROUPES.</b>		
Traitements et indemnités des officiers; traitements, solde et accessoires des troupes :		
a.		Traitements et indemnités des officiers et assimilés. . . . . fr. 86,891,900 »
b.		Traitements, solde et indemnités des militaires de rang subalterne . . . . . 109,297,190 »
c.		Traitements des aumôniers et des prêtres agréés . . . . . 718,450 »
d.		Logement avec ou sans nourriture . . . . . 200,000 »
e.		Service de l'administration :
		1 <sup>o</sup> Frais de bureau :
		Indemnités fixes de bureau. . . . . fr. 4,050,000 »
		Liquidation sur factures des dépenses de bureau des autorités ne bénéficiant pas d'indemnités fixes . . . . . 150,000 »
		Chauffage des bureaux . . . . . 630,000 »
		Eclairage des bureaux non installés dans des bâtiments militaires . . . . . 5,000 »
		2 <sup>o</sup> Dépenses diverses prévues par le règlement sur l'admini- stration des corps de troupe . . . . . 200,000 »
		4,835,000 »
		2,035,000 »
f.		Service de l'instruction :
		Enseignement dans les écoles . . . . . fr. 50,000 »
		Cours particuliers, cours du soir, cours d'illettrés, cours de chant . . . . . 80,000 »
		Indemnités pour prix de tir, etc. . . . . 104,000 »
		Instruction des pionniers, coût des chaînes métriques, four- nitures de bureau d'ordre technique, etc. . . . . 29,000 »
		Achat de matériel didactique pour les corps et certaines écoles. Dépenses d'ordre général et imprévues relatives à l'instruction . . . . . 30,000 »
		293,000 »
g.		Service de la bibliothèque :
		Dépenses d'administration . . . . . fr. 15,000 »
		Chauffage des bibliothèques . . . . . 20,000 »
		35,000 »
h.		Service de l'éducation physique :
		Institut militaire d'éducation physique. . . . . fr. 73,132 »
		Équipements et matériel d'éducation physique pour les corps, les établissements d'instruction et les camps . . . . .
		Entretien de ces équipements et du matériel . . . . .
		Frais d'organisation et de déplacement pour épreuves à l'in- térieur des corps et des divisions et à l'étranger . . . . . 402,000 »
		Frais d'administration résultant de la pratique de l'éducation physique . . . . .
		Frais d'enseignement de la natation. . . . .
		475,132 »
		A REPORTER. . . . . fr. 199,945,672 »
		A REPORTER . . . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
202,981,982	210,235,820	»	7,253,838	<p>ART. 15. — Voir aux annexes les développements des litt. a, b, h, k, l, m, n, o et p.</p> <p>La réduction provient en ordre principal :</p> <p>1° de la diminution du nombre d'officiers ;</p> <p>2° de la diminution des effectifs moyens présents.</p> <p>Les dépenses relatives à l'École pour cuisiniers militaires (10.800 francs) qui, en 1925, affectaient l'article 58 ont été rattachées au présent article, où elles sont reprises sous le litt. p.</p>
202,981,982	210,235,820	»	7,253,838	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
			REPORT . . . . . fr.
			REPORT . . fr. 199,945,672 »
	i.	Service des écuries . . . . .	20,000 »
	j.	Service de la musique . . . . .	30,000 »
	k.	Dépenses relatives aux écoles des pupilles de l'armée . . . . .	2,116,160 »
	l.	Dépenses relatives aux écoles d'armes . . . . .	686,300 »
	m.	Dépenses relatives aux écoles du service de santé . . . . .	141,850 »
	n.	Dépenses relatives à l'école des sous-lieutenants de réserve des services administratifs . . . . .	7,500 »
	o.	Dépenses relatives à l'école des services automobiles . . . . .	23,500 »
	p.	Dépenses relatives à l'école pour cuisiniers militaires . . . . .	10,800 »
		TOTAL. . . . .	fr 202,981,982 »
14		Rémunération de milice attribuée aux militaires et à leur famille en vertu des lois et arrêtés sur la matière . . . . .	
		TOTAL DU CHAPITRE II. . . . .	fr.
		<b>CHAPITRE III.</b>	
		<b>HÔPITAUX ET PHARMACIES MILITAIRES.</b>	
		Nourriture et habillement des malades; entretien des établissements; services médico-chirurgical et pharmaceutique :	
	a.	Frais d'hospitalisation des sous-officiers, caporaux et soldats; des invalides de guerre; des miliciens de la nouvelle levée ou des civils placés en observation respectivement par les bureaux de recrutement et les commissions provinciales de pensions militaires d'invalidité; solde d'hôpital des militaires non appointés, etc. . . . .	fr. 5,162,200 »
		Frais d'hospitalisation dans les hospices civils et asiles d'aliénés . . . . .	50,000 »
		Frais d'hospitalisation au sanatorium pour tuberculeux à Montana (Suisse). . . . .	500,000 »
			5,712,200 »
	b.	Frais d'inhumation et du culte dans les hôpitaux militaires . . . . .	60,000 »
	c.	Entretien locatif, eau, gaz, chauffage, etc. . . . .	1,513,000 »
	d.	Achat de matériel et d'objets de couchage, d'habillement, etc. . . . .	400,000 »
	e.	Services médico-chirurgical et pharmaceutique :	
		1° Achat de médicaments, d'objets de pansements, de chirurgie, etc; soins donnés aux ayants-droit par des médecins civils et militaires, médicaments fournis par des pharmaciens civils, achat d'appareils de prothèse, de carnets sanitaires, etc. . . . .	fr. 3,583,000 »
		2° Cessions de médicaments et de matériel médical à des organismes étrangers au service de santé de l'armée . . . . .	3,950,000 »
			7,535,000 »
15	f.	Gros entretien, constructions et améliorations, etc. des bâtiments . . . . .	650,000 »
	g.	Traitements des sœurs hospitalières; traitements et indemnités des infirmières; salaires et indemnités des ouvriers (civils militarisés et permanents, temporaires et militaires placés sans allocations militaires, ouvrières, etc.) :	
		Traitements et salaires :	
		131 sœurs hospitalières . . . . .	fr 393,000 »
		85 infirmières . . . . .	563,000 »
		1 chef d'atelier . . . . .	13,470 »
		3 contremaitres . . . . .	34,150 »
		121 ouvriers . . . . .	735,450 »
		81 ouvrières . . . . .	336,500 »
		422	2,075,570 »
		A déduire : 1/2 % pour médicaments (approximativement) . . . . .	5,370 »
		RESTE. . . . .	fr. 2,070,200 »
		A REPORTER. . . . .	2,070,200 »
		A REPORTER. . . . .	fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925	DIFFÉRENCES.		Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
202,981,982	210,235,820	»	7,253,838	
30,000	30,000	»	»	Art. 14. — L'indemnité de rémunération a cessé effectivement d'être allouée dans le courant de l'exercice 1925, mais il reste à liquider certains comptes arriérés aux militaires ou aux familles.
203,011,982	210,265,820	»	7,253,838	
DIMINUTION . fr.		7,253,838		
18,048,450	18,846,250	»	797,800	Art. 15. — Malgré une majoration du coût de la journée d'entretien, le présent article accuse une diminution due : 1° à la réduction de l'effectif moyen prévu pour 1926 ; 2° à la suppression de l'Institut de Physiothérapie de Woluwe ; 3° à la réduction du nombre de médecins agréés dans les corps et hôpitaux ; 4° à la réduction du personnel. On évalue à 5,980,000 francs les recettes qui seront versées aux Voies et Moyens du chef des cessions de médicaments, etc.
18,048,450	18,846,250	»	797,800	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . . .fr.
		Indemnité de résidence . . . . .	750 »
		Indemnités familiales . . . . .	46,000 »
		Indemnité spéciale de séjour à l'armée d'occupation et indemnité de service en Allemagne occupée . . . . .	52,300 »
		Hautes paies pour décoration militaire (art. 4) et pour chevrons de front aux militaires placés sans allocations militaires . . . . .	9,000 »
			<hr/> 2,178,250 »
			TOTAL DU CHAPITRE III. . . . .fr.
		<b>CHAPITRE IV.</b>	
		ACADÉMIE MILITAIRE.	
16		École militaire. — Personnel :	
		TABLEAU DU PERSONNEL.	
		A. — ÉTAT-MAJOR ET EMPLOYÉS DU SERVICE INTÉRIEUR :	
		1° Officiers :	
		1 commandant et directeur des études . . . . .fr.	3,000 »
		1 commandant en second . . . . .	2,400 »
		1 officier supérieur sous-directeur des études . . . . .	4,800 »
		1 instructeur . . . . .	840 »
		4 instructeurs-adjoints . . . . .	2,400 »
		6 inspecteurs des études . . . . .	9,000 »
		1 secrétaire. . . . .	840 »
			<hr/> 20,280 »
		2° Employés civils :	
		1 dessinateur . . . . .	11,250 »
		6 préparateurs. . . . .	58,200 »
		1 archiviste. . . . .	5,400 »
		1 dactylographe . . . . .	7,000 »
		2 économes . . . . .	16,200 »
		1 chef de ménage . . . . .	6,300 »
			<hr/> 104,350 »
		3° Journaliers ou manoeuvres non spécialisés :	
		2 concierges . . . . .	10,080 »
		2 aides cuisiniers . . . . .	10,800 »
		3 buandiers . . . . .	16,020 »
		30 hommes de peine . . . . .	150,100 »
		1 téléphoniste . . . . .	4,530 »
			<hr/> 191,530 »
65			A REPORTER . . . . .fr. 316,160 »

## DÉVELOPPEMENTS. DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
18,048,450	18,846,250	»	797,800	
18,048,450	18,846,250	»	797,800	
DIMINUTION . . . fr.		797,800 »		

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des develop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
			REPORT . . . fr.	
		Rep. 65	REPORT. fr. . . .	316,160 »
		<i>4° Journaliers ou manœuvres spécialisés :</i>		
		1 aide-électricien . . . . . fr.	4,920 »	
		4 chauffeurs . . . . .	19,360 »	
		2 chauffeurs temporaires . . . . .	4,800 »	
		1 concierge . . . . .	5,640 »	
		2 cuisiniers . . . . .	12,000 »	
		15 garçons de bureau, de laboratoires et plantons . . . . .	85,200 »	
		2 infirmiers . . . . .	12,000 »	
			-----	144,120 »
		<i>5° Ouvriers qualifiés :</i>		
		1 chauffeur mécanicien . . . . .	6,855 »	
		3 électriciens . . . . .	17,750 »	
		2 menuisiers . . . . .	13,710 »	
		1 tourneur mécanicien . . . . .	6,855 »	
			-----	45,170 »
		<i>6° Personnel féminin :</i>		
		1 lingère . . . . .	3,125 »	
			-----	3,125 »
		400		
		<i>B. — CORPS ENSEIGNANT :</i>		
		11 professeurs militaires . . . . .	13,200 »	
		14 professeurs civils . . . . .	441,200 »	
		25 répétiteurs militaires . . . . .	15,000 »	
		3 répétiteurs civils . . . . .	36,750 »	
		1 maître de langue anglaise (civil) . . . . .	9,500 »	
		1 maître de dessin (civil) . . . . .	9,000 »	
		1 premier maître d'équitation . . . . .	1,020 »	
		1 maître d'équitation . . . . .	840 »	
		2 maîtres adjoints d'équitation . . . . .	1,200 »	
		1 maître de langue allemande (militaire) . . . . .	840 »	
		10 chargés de cours (militaires) . . . . .	8,400 »	
		4 chargés de cours (civils) . . . . .	14,000 »	
			-----	550,950 »
		74		
		Bourses d'études . . . . .	14,400 »	
		Pension des élèves . . . . .	250,000 »	
		Indemnité aux membres du jury . . . . .	18,000 »	
		Indemnité de résidence . . . . .	29,350 »	
		Indemnités familiales . . . . .	39,360 »	
		Hautes-paies pour chevrons de front aux militaires placés sans allocations militaires . . . . .	6,789 »	
		Indemnités de déplacements . . . . .	1,000 »	
			-----	
			TOTAL. . . . fr.	1,418,624 »
		<i>A déduire :</i>		
		1/2 % pour médicaments (approximativement) . . . . .	4,624 »	
			-----	
			RESTE. . . . fr.	1,414,000 »
			A REPORTER. . . . fr.	

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
»	»	»	»	
1,414,000	1,479,100	»	65,100	Art. 16. — Réduction du personnel. Les recettes à verser aux Voies et Moyens, pour les quotes-parts de pension à payer par les élèves de l'École militaire, sont évaluées, pour 1926, à 200,000 francs.
1,414,000	1,479,100	»	65,100	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
			REPORT. . . . fr.
		École militaire. — Dépenses d'administration :	
17	a.	Chauffage et éclairage (y compris les locaux de l'École de Guerre) . . . . . fr.	192,000 »
	b.	Achat et entretien du mobilier de l'établissement; entretien des bâtiments . . . . .	53,600 »
	c.	Achat de livres, appareils, instruments et modèles; dépenses diverses non prévues . . . . .	60,000 »
18	»	École de Guerre. — Personnel :	
		TABLEAU DU PERSONNEL :	
		<i>État-Major et Corps enseignant :</i>	
		1 commandant . . . . . fr.	3,000 »
		1 commandant en second et professeur . . . . .	2,400 »
		7 professeurs militaires . . . . .	8,400 »
		4 professeurs militaires adjoints . . . . .	3,360 »
		6 chargés de cours militaires . . . . .	5,040 »
		2 premiers-maîtres d'équitation . . . . .	480 »
		1 maître-adjoint d'équitation . . . . .	240 »
		2 conférenciers militaires . . . . .	500 »
		5 professeurs civils . . . . .	29,000 »
		2 professeurs de langues de l'école Berlitz . . . . .	6,000 »
		1 professeur civil admis à l'éméritat . . . . .	2,000 »
		6 conférenciers . . . . .	900 »
		1 officier secrétaire . . . . .	840 »
			<hr/>
			62,160 »
39		<i>Service intérieur :</i>	
		1 aide-bibliothécaire . . . . . fr.	7,300 »
		1 copiste-dessinateur . . . . .	6,000 »
		1 huissier-messenger-garde consigne . . . . .	6,465 »
		3 garçons de bureau . . . . .	18,000 »
		3 ouvriers qualifiés . . . . .	18,720 »
		1 homme de peine . . . . .	4,440 »
		1 préparateur du cours de sciences . . . . .	500 »
		2 dactylographes . . . . .	10,400 »
			<hr/>
			71,525 »
13		Indemnité de résidence . . . . .	2,250 »
		Indemnités familiales . . . . .	3,360 »
		Indemnité pour frais de déplacement du personnel civil . . . . .	1,850 »
		TOTAL. . . . fr.	<hr/>
			141,145 »
		A déduire : 1/2 % pour médicaments (approximativement). . . . .	270 »
		RESTE . . . fr.	<hr/>
			140,875 »
			<hr/>
		A REPORTER. . . . fr.	

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFERENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION	
1,414,000	1,479,100	»	65,100	
305,600	333,600	»	28,000	ART. 17. — Diminution provenant de la disparition de la charge temporaire de 26,500 francs accordée en 1925 et d'une réduction dans les frais d'entretien.
140,875	146,295	»	5,420	ART. 18. — Réduction du personnel.
1,860,475	1,958,995	»	98,520	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	Report. . . fr.
19	»	<b>École de Guerre. — Dépenses d'administration :</b> Achat de livres et d'instruments; service des autographies; achat et entretien du mobilier de l'établissement; entretien des bâtiments incombant aux occupants; dépenses imprévues . . . fr.	
20	»	<b>Frais des cours à l'usage des candidats officiers des troupes des services d'intendance, d'administration du service de santé, du service de l'équipement, payeurs et d'intendance . . . . .</b>	
	»	<b>Musée royal de l'Armée. — Personnel :</b>	
		TABLEAU DU PERSONNEL :	
		1 conservateur en chef . . . . . fr.	26,000 »
		4 conservateurs-adjoints dont 2 en disponibilité . . . . .	34,100 »
		1 secrétaire-économe . . . . .	7,000 »
21		1 commis . . . . .	6,400 »
		1 surveillant . . . . .	4,800 »
		10 ouvriers . . . . .	61,600 »
		1 Gardienne de vestiaire . . . . .	2,300 »
		<u>19</u>	<u>142,200 »</u>
		Indemnité de résidence . . . . .	7,000 »
		Indemnités familiales . . . . .	9,000 »
		<b>Musée royal de l'Armée. — Dépenses d'administration :</b>	
	a.	Frais de bureau, impressions et papiers . . . . . fr.	2,000 »
	b.	Entretien des locaux . . . . .	3,000 »
22	c.	Chauffage. Éclairage. Service des eaux . . . . .	34,500 »
	d.	Entretien du mobilier et des collections . . . . .	1,200 »
	e.	Achats pour collections : armes, tableaux, archives, livres, uniformes . . . . .	7,000 »
	f.	Divers et imprévus : assurances contre l'incendie et le vol des collections mises en dépôt; correspondances, frais d'envoi, frais de déplacement et de mission . . . . .	4,300 »
		<b>TOTAL DU CHAPITRE IV . . . . . fr</b>	

## DÉVELOPPEMENTS. DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
1,860,475	1,958,995	»	98,520	
24,000	24,000	»	»	
20,000	20,000	»	»	
158,200	152,710	5,490	»	ART. 21. — Augmentations normales des traitements et désignation d'une gardienne du vestiaire au salaire de 10 francs par jour de prestation.
52,000	52,000	»	»	
2,114,675	2,207,705	5,490	98,520	
DIMINUTION . . . fr.		93,030		

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
<b>CHAPITRE V.</b>						
<b>ARMEMENT, CHARROI ET HARNACHEMENT DE L'ARMÉE.</b>						
Traitements, salaires et indemnités du personnel civil appointé et salarié et du personnel militaire placé sans allocations militaires, indemnités spéciales à certains militaires des établissements, services techniques et pares d'artillerie :						
Nombre d'agents.	EMPLOIS.	Traitement annuel.	Salaire jour- nalier moyen	TOTAUX.	MONTANT de la dépense.	
a.	<i>Inspection des fabrications et administration centrale :</i>					
	4   Agents d'artillerie . . . . . fr.	13,500 »	»	54,000 »		
	Indemnités familiales . . . . .	»	»	720 »		
	Indemnité de résidence. . . . .	»	»	3,000 »	57,720 »	
b.	<i>Fonderie royale de canons :</i>					
	1   Comptable d'artillerie . . . . .	18,000 »	»	18,000 »		
	13   Agents techniques . . . . .	11,000 »	»	143,000 »		
	11   Commis d'artillerie. . . . .	10,500 »	»	115,500 »		
	17   Employés temporaires. . . . .	5,250 »	»	89,250 »		
	17   Contremaitres et chefs d'ateliers régionaux . . . . .	»	30 »	156,060 »		
	81   Ouvriers spécialisés et premiers ouvriers . . . . .	»	27 60	684,093 60		
	271   Ouvriers qualifiés . . . . .	»	24 26	2,011,784 76		
	207   Manœuvres spécialisés . . . . .	»	20 43	1,294,077 06		
	4   Demi-ouvriers et apprentis . . . . .	»	10 80	13,219 20		
	7   Journaliers non spécialisés . . . . .	»	17 88	38,298 96		
	1   Chimiste provisoire (allocation forfaitaire). . . . .	7,200 »	»	7,200 »		
	630					
	Indemnité de résidence. . . . .	»	»	20,400 »		
	Indemnités familiales . . . . .	»	»	138,760 »		
	Augmentations de salaires et indemnités de déplacement aux salariés . . . . .	»	»	180,356 42		
	Indemnité spéciale de séjour à l'armée d'occupation. . . . .	»	»	25,000 »		
	Hautes paies pour chevrons de front et pour décoration militaire (art. 4) au personnel militaire placé sans allocations militaires . . . . .	»	»	35,000 »	4,970,000 »	
	<b>A REPORTER. . . . . fr.</b>				5,027,720 »	



## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.					
		Nombre d'agents.	EMPLOIS.	Traitement annuel.	Salaire jour- nalier moyen.	TOTAUX.	MONTANT de la dépense.
			REPORT. . . . . fr.				5,027,720 »
c.			<i>Arsenal de construction :</i>				
		1	Gestionnaire. . . . .	18,000 »	»	18,000 »	
		4	Agents techniques principaux . . . . .	13,200 »	»	52,800 »	
		8	Agents techniques . . . . .	10,000 »	»	80,000 »	
		7	Commis principaux . . . . .	12,500 »	»	87,500 »	
		7	Commis d'artillerie . . . . .	5,700 »	»	39,900 »	
		1	Portier . . . . .	4,100 »	»	4,100 »	
		3	Chefs d'atelier . . . . .	»	29 50	27,081 »	
		13	Contremaîtres . . . . .	»	27 14	107,939 72	
		68	Chefs d'équipe . . . . .	»	24 19	503,345 52	
		2	Ouvriers spécialistes . . . . .	»	26 »	15,912 »	
		65	Premiers ouvriers . . . . .	»	22 40	445,536 »	
		229	Ouvriers qualifiés . . . . .	»	20 »	1,401,480 »	
		127	Journaliers spécialisés. . . . .	»	18 »	699,516 »	
		37	Journaliers . . . . .	»	16 »	181,152 »	
		572					
			Indemnités familiales . . . . .	»	»	200,000 »	
			Indemnité de résidence. . . . .	»	»	18,600 »	
			Primes de rendement . . . . .	»	»	227,000 »	
			Hautes paies pour chevrons de front et pour déco- ration militaire (art. 4) au personnel militaire placé sans allocations militaires . . . . .	»	»	33,000 »	
			Augmentations de salaires et indemnités de déplace- ment aux salariés. . . . .	»	»	20,117 76	
							4,163,000 »
d.			<i>Manufacture d'armes de l'État :</i>				
		1	Comptable civil d'artillerie . . . . .	18,000 »	»	18,000 »	
		3	Commis principaux . . . . .	12,500 »	»	37,500 »	
		4					
			A REPORTER . . . . . fr.			55,500 »	9,190,720 »

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.					
		Nombre d'agents.	EMPLOIS.	Traitement annuel.	Salaire jour- nalier moyen.	TOTAUX.	MONTANT de la dépense.
		4	REPORT. . . . . fr.			55,500 »	9,190,720 »
		4	Commis . . . . .	6 275 »	»	25,100 »	
		11	Agents techniques principaux . . . . .	12,100 »	»	133,100 »	
		12	Agents techniques . . . . .	9,800 »	»	117,600 »	
		16	Contremaîtres . . . . .	»	30 80	150,796 80	
		53	Chefs d'équipe . . . . .	»	26 40	428,153 20	
		2	Ouvriers de précision . . . . .	»	26 »	15,912 »	
		52	Premiers ouvriers . . . . .	»	23 60	375,523 20	
		198	Ouvriers qualifiés . . . . .	»	21 20	1,284,465 60	
		146	Journaliers spécialisés . . . . .	»	17 60	786,237 60	
		16	Demi-ouvriers . . . . .	»	12 »	58,752 »	
		4	Apprentis . . . . .	»	9 60	11,750 40	
		518					
			Indemnités familiales . . . . .	»	»	100,000 »	
			Indemnité de résidence . . . . .	»	»	17,600 »	
			Primes de rendement . . . . .	»	»	321,047 20	
			Hautes paies pour chevrons de front et pour décoration militaire (art. 4) au personnel mili- taire placé sans allocations militaires . . . . .	»	»	33,000 »	
			Augmentations de traitements et de salaires . . . . .	»	»	70,000 »	
			Frais de déplacements et de missions . . . . .	»	»	40,000 »	4,024,600 »
	e.		<i>Grand parc d'armée :</i>				
		40	Commis . . . . .	5,605 »	»	224,200 »	
		8	Dactylographes . . . . .	5,300 »	»	42,400 »	
		3	Contremaîtres . . . . .	»	22 15	20,333 70	
		42	Chefs d'équipe . . . . .	»	22 40	287,884 80	
		2	Premiers ouvriers . . . . .	»	23 60	14 443 20	
		40	Ouvriers qualifiés . . . . .	»	20 »	244,800 »	
		50	Manœuvres spécialisés . . . . .	»	18 40	281,520 »	
		363	Manœuvres non spécialisés . . . . .	»	14 38	1,597,301 64	
		548					
			Indemnités familiales . . . . .	»	»	230,000 »	
			Indemnité de résidence . . . . .	»	»	16,200 »	
			Hautes paies pour chevrons de front et pour déco- ration militaire (art. 4) au personnel militaire placé sans allocations militaires . . . . .	»	»	38,000 »	
			Augmentations de salaires et indemnités de dépla- cement aux salariés . . . . .	»	»	22,916 66	3,020,000 »
			A REPORTER . . . . . fr.				16,235,320 »
							A REPORTER . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandes POUR L'EXERCICE 1926.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
21,822,560 »	22,056,560 »	»	234,000 »	Art. 25. — Différence en moins provenant de la réduction du personnel.
21,822,560 »	22,056,560 »	»	234,000 »	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
					REPORT. . . fr	
Nombre d'agents.	EMPLOIS.	Traitement annuel.	Salaire jour- nalier moyen.	TOTALS.	MONTANT de la dépense.	
REPORT. . . fr.						16,235,320 »
f.	<i>Parcs de corps d'armée, parcs divisionnaires et parc du polygone de Brasschaet :</i>					
1	Concierge . . . . .	5,040 »	»	5,040 »		
44	Chefs d'équipe . . . . .	»	21 20	285,436 80		
25	Ouvriers qualifiés . . . . .	»	17 50	133,875 »		
65	Manœuvres spécialisés. . . . .	»	15 60	310,284 »		
66	Manœuvres non spécialisés . . . . .	»	12 65	253,479 40		
201						
	Indemnités familiales . . . . .	»	»	80,880 »		
	Hautes paies pour chevrons de front et pour décoration militaire (art. 4) au personnel militaire placé sans allocations militaires . . . . .	»	»	21,671 »		
	Augmentations de salaires et indemnités de déplacement aux salariés . . . . .	»	»	17,083 80		
	Indemnité spéciale de séjour à l'armée d'occupation . . . . .	»	»	14,600 »		
	Indemnité de service en Allemagne occupée . . . . .	»	»	18,250 »		
					1,142,600 »	
g.	<i>Ateliers de fabrication de munitions :</i>					
4	Agents techniques principaux . . . . .	12,500 »	»	50,000 »		
6	Agents techniques . . . . .	10,500 »	»	63,000 »		
3	Commis principaux . . . . .	13,500 »	»	40,500 »		
24	Commis et employés . . . . .	6,000 »	»	144,000 »		
2	Concierges . . . . .	3,500 »	»	11,000 »		
4	Gardes . . . . .	6,500 »	»	26,000 »		
1	Dactylographe . . . . .	5,500 »	»	5,500 »		
10	Chefs d'atelier . . . . .	»	32 80	100,368 »		
22	Contremaitres . . . . .	»	27 60	185,803 20		
1 0	Chefs d'équipe . . . . .	»	27 20	83,232 »		
86	A REPORTER . . . . . fr.			709,403 20	17,377,920 »	
A REPORTER. . . fr.						

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
21,822,560 »	22,056,560 »	»	234,000 »	
21,822,560 »	22,056,560 »	»	234,000 »	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	<b>DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.</b>			
REPORT. . . fr.					
Nombre d'agents.	EMPLOIS.	Traitement annuel.	Salaire jour- nalier moyen.	TOTAUX.	MONTANT de la dépense.
86	REPORT. . . . . fr.			709.403 20	17.377,920 »
2	Ouvriers de précision . . . . .	»	28 40	17.380 80	
1	Armurier . . . . .	»	25 60	7.833 60	
108	Ouvriers qualifiés . . . . .	»	22 80	753.494 40	
13	Premiers ouvriers . . . . .	»	26 40	121.176 »	
319	Journaliers spécialisés. . . . .	»	18 »	1.757.052 »	
50	Journaliers non spécialisés . . . . .	»	15 20	232.560 »	
5	Demi-ouvriers . . . . .	»	12 80	19.584 »	
6	Apprentis . . . . .	»	4 80	8.812 80	
	Indemnités familiales . . . . .	»	»	324.000 »	
	<i>Commission d'inspection des poudres et explosifs de guerre :</i>				
1	Ingénieur chimiste . . . . .	17.000 »	»	17.000 »	
1	Agent technique . . . . .	10.500 »	»	10.500 »	
1	Commis principal . . . . .	14.750 »	»	14.750 »	
1	Ouvrier qualifié . . . . .	»	22 80	6.976 80	
4	Journaliers spécialisés. . . . .	»	18 »	22.032 »	
600					
	Indemnités familiales . . . . .	»	»	4.320 »	
	Indemnité de résidence . . . . .	»	»	2.800 »	
	Hautes paies pour chevrons de front et pour déco- ration militaire (art. 4) au personnel militaire placé sans allocations militaires . . . . .	»	»	7.000 »	
	Augmentations de salaires et indemnités de dépla- cement aux salariés . . . . .	»	»	40.324 40	
					4.077.000 »
<i>h.</i>	<i>Régiment des chars de combat :</i>				
	Indemnités professionnelles au personnel spé- cialiste de la compagnie d'ouvriers . . . . .	»	»	34.320 »	
	Indemnités professionnelles au personnel spé- cialiste du parc-atelier . . . . .	»	»	87.120 »	
					121.440 »
	A REPORTER. . . . . fr.				21.576.360 »
A REPORTER. . . . . fr.					

## DEVELOPPEMENTS. --- DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
21,822,560 »	22,056,560 »	»	234,000 »	
21,822,560 »	22,056,560 »	»	234,000 »	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO de l'article.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.					
		REPORT. . . . . fr.					
		Nombre d'agents.	EMPLOIS.	Traitement annuel.	Salaire jour- nalier moyen.	TOTAUX.	MONTANT de la dépense.
			REPORT. . . . . fr.				21,576,360 »
i.			<i>Service technique du 4<sup>e</sup> régiment d'artillerie d'armée (ancien groupe de projecteurs) :</i>				
		1	Agent technique principal. . . . .	11,000 »	»	11,000 »	
		1	Agent technique. . . . .	9,000 »	»	9,000 »	
		1	Contremaitre . . . . .	»	28 04	8,380 24	
		2	Ouvriers de précision . . . . .	»	22 40	13,708 80	
		12	Premiers ouvriers . . . . .	»	22 33	81,995 76	
		6	Ouvriers qualifiés . . . . .	»	20 53	37,693 08	
		23					
			Indemnités pour travaux extraordinaires et sup- plémentaires . . . . .	»	»	8,400 »	
			Indemnités familiales . . . . .	»	»	8,400 »	
			Hautes paies pour chevrons de front et pour déco- ration militaire (art. 4) au personnel militaire placé sans allocations militaires . . . . .	»	»	2,000 »	
			Augmentations de salaires et indemnités de dépla- cement aux salariés. . . . .	»	»	6,222 12	
							187,000 »
j.			<i>Service des gaz de combat :</i>				
			Traitements et indemnités au personnel civil du laboratoire et indemnité technique au per- sonnel militaire :				
		1	Chimiste. . . . .	20,000 »	»	20,000 »	
		1	Physiologiste . . . . .	12,000 »	»	12,000 »	
		2	Préparateurs . . . . .	5,700 »	»	11,400 »	
		4					
			Indemnités familiales . . . . .	»	»	1,080 »	
			Indemnité de résidence . . . . .	»	»	2,700 »	
			Indemnité technique au personnel militaire pour travaux dangereux et insalubres . . . . .	»	»	10,820 »	
			Indemnité à la Commission consultative . . . . .	»	»	1,200 »	
							59,200 »
			TOTAL GÉNÉRAL . . . . . fr.				21,822,560 »
		A REPORTER. . . . . fr.					

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
21,822,560 »	22 056,560 »	»	234,000 »	
21,822,560 »	22,056,560 »	»	234,000 »	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1925.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	<b>DÉSIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.</b>
		REPORT . . . fr.
		Approvisionnements de toute nature et frais généraux des établissements, services techniques et paires d'artillerie (y compris location, entretien et surveillance des bâtiments, terrains et dépendances non à l'usage de casernement, etc.) :
	a.	<i>Fonderie Royale de canons :</i>  Matériel d'artillerie, bouches à feu, matériel d'accompagnement, affûts, voitures blindées, matériel d'optique; armements et accessoires du matériel d'artillerie et d'accompagnement, etc. . . . . fr. 1,380,000 »
	b.	<i>Arsenal de construction :</i>  Charroi hippomobile, harnais, objets en cuivre, ferrures et objets de maréchalerie, ferblanterie, matériel de bureau de tir, matériel pour les commissions de remonte, etc. . . . . 7,038,000 »
	c.	<i>Manufacture d'armes de l'Etat :</i>  Armes portatives de tout genre avec rechanges, réparations, matériel de tir à la cible, appareils de pointage, etc. . . . . 1,863,000 »
24	d.	<i>Grand parc d'armée :</i>  Fournitures d'huiles, de graisses, etc., d'objets et matériel destinés aux unités et services de l'armée; éclairage et chauffage; acquisition et location de terrains; frais de douane et de transport, etc. . . . . 1,314,000 »
	e.	Parcs de corps d'armée, parcs divisionnaires et parc du polygone de Brasschaet . . . . . 50,700 »
	f.	<i>Ateliers de fabrication de munitions :</i>  Matières nécessaires pour les ateliers de fabrication de munitions; travaux d'entretien des munitions d'instruction pour les corps de troupe, renouvellement annuel des charges de tir hors de service, etc. . . . . 10,812,500 »
	g.	<i>Régiment des chars de combat . . . . . 303,475 »</i>
	h.	<i>Service technique du 4<sup>e</sup> régiment d'artillerie d'armée (ancien groupe de projecteurs) . . . . . 150,000 »</i>
	i.	<i>Service des gaz de combat :</i>  Entretien du laboratoire des gaz, acquisitions de matériel, chauffage et éclairage. Frais de recherches et d'études . . . . . 80,000 »
		A REPORTER. . . . fr

## DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION	
21,822,560	22,056,560	»	234,000	
22,991,675	23,155,850	»	164,175	<p>Art. 24. — Les crédits sont mis en rapport avec les besoins prévus pour 1926.</p> <p>On évalue à 1,500,000 francs les recettes qui seront versées aux Voies et Moyens.</p>
44,814,235	45,212,410	»	398,175	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
Report. . . . . fr.						
Traitements, salaires et indemnités du personnel civil, appointé et salarié, et du personnel militaire placé sans allocations militaires des établissements du charroi automobile :						
Nombre d'agents.	EMPLOIS.	Traitement annuel.	Salaire journalier moyen.	TOTAUX.	MONTANT de la dépense.	
<i>a. Magasin d'approvisionnements du charroi automobile :</i>						
1	Agent technique . . . . .	10,500	»	10,500	»	
1	Commis principal . . . . .	11,625	»	11,625	»	
2	Commis . . . . .	6,375	»	12,750	»	
2	Employés temporaires . . . . .	5,600	»	11,200	»	
2	Dactylographes . . . . .	5,600	»	11,200	»	
1	Chef d'atelier . . . . .	»	26 88	8,225 28		
1	Contremaitre . . . . .	»	25 76	7,882 56		
15	Ouvriers qualifiés . . . . .	»	20 64	94,737 60		
6	Manceuvres spécialisés . . . . .	»	17 80	32,680 80		
31						
	Indemnité de résidence . . . . .	»	»	4,600	»	
	Indemnités familiales . . . . .	»	»	15,500	»	
	Hautes paies pour décoration militaire (art. 4) et pour chevrons de front aux militaires placés sans allocations militaires . . . . .	»	»	4,562 50		
	Majoration de salaires pour travaux insalubres . . . . .	»	»	3,036 26		
	Frais de déplacement et de mission des salariés . . . . .	»	»	500	»	
					229,000 »	
<i>b. Usine de réparations du charroi automobile :</i>						
2	Agents techniques principaux . . . . .	11,625	»	23,250	»	
5	Agents techniques . . . . .	9,550	»	47,750	»	
7	A REPORTER. . . . . fr.			71,000	»	
A REPORTER . . . . . fr.						

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS Demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
44,814,235	43,212,410	»	398,175	
1,189,000	1,148,475	40,525	»	ART. 25. — Augmentations normales de traitements et de salaires.
46,003,235	46,360,885	40,525	398,175	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NOMBRE des articles.	LITTEES des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		REPORT. . . . . fr.				
Nombre d'agents.	EMPLOIS.	Traitement annuel.	Salaires journalier moyen.	TOTAUX.	MONTANT de la dépense.	
7	REPORT. . . . . fr.	. . .	. . .	71,000 »	229,000 »	
6	Commis d'artillerie . . . . .	6,420	»	38,520 »		
1	Portier pointeur . . . . .	7,200	»	7,200 »		
3	Contremaîtres . . . . .	»	36 80	33,782 40		
7	Chefs d'équipe . . . . .	»	34 80	74,541 60		
30	Ouvriers spécialistes . . . . .	»	32 »	293,760 »		
16	Premiers ouvriers . . . . .	»	28 »	137,088 »		
31	Ouvriers qualifiés . . . . .	»	26 »	246,636 »		
2	Manœuvres spécialisés . . . . .	»	22 »	13,464 »		
2	Apprentis . . . . .	»	14 »	8,568 »		
105						
	Indemnité de résidence . . . . .	»	»	10,500 »		
	Indemnité familiale . . . . .	»	»	3,600 »		
	Allocations familiales régionales aux salariés . . . . .	»	»	12,000 »		
	Majoration de salaires pour travaux insalubres . . . . .	»	»	8,957 50		
	Frais de déplacement et de mission des salariés . . . . .	»	»	200 »		
	Hautes paies pour décoration militaire (art. 4) et pour chevrons de front aux militaires placés sans allo- cations militaires . . . . .	»	»	182 50		
					960,000 »	
	TOTAL GÉNÉRAL . . . . . fr.				1,189,000 »	
					A REPORTER. . . . . fr.	

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
46,003,235	46,360,885	40,525	398,175	
46,003,235	46,360,885	40,525	398,175	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.	REPORT . . . fr.
			REPORT . . . fr.
		Approvisionnement de toute nature et frais généraux des établissements et services du charroi automobile :	
	a.	<i>Magasin d'approvisionnements du charroi automobile :</i> Pièces de rechange, accessoires et matières premières pour autos, motos, vélos (y compris les objets et matières à acquérir directement par l'atelier de réparations du corps de transports de l'armée d'occupation). Pneus, bandages et chambres à air. Véhicules automobiles (autos et motos). Outillage spécial pour la commission d'expertise et de réception. Matières premières pour carrosseries, etc. Frais généraux (entretien des bâtiments, éclairage, chauffage, fournitures de bureau, reliement téléphonique, analyses diverses, consommation d'eau; gaz pour four d'essai, indemnité de caisse au gestionnaire, menues dépenses, etc.). Fournitures de bureau et charbon de forge pour l'atelier de réparations du corps de transports de l'armée d'occupation. . . . . fr.	1,761,500 »
	b.	<i>Usine de réparations du charroi automobile :</i> Machines et outillage. Ingrédients spéciaux (mazout, huile semi-Diesel, huile de graissage, etc.). Cémentation de pièces dans les usines civiles. Matières premières pour pièces de rechange pour le corps des chars de combat. Matières premières pour réparation des autos, motos et vélos. Pièces de rechange et accessoires, etc. Frais généraux (entretien des bâtiments, chauffage, éclairage, charbon de forge, loyer d'un terrain, fournitures de bureau, consommation d'eau, reliement téléphonique, bibliothèque technique, indemnité de caisse du gestionnaire, menues dépenses, etc.) . . . . .	348,500 »
26	c.	<i>1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> compagnies automobiles d'armée. Parc de la division d'artillerie d'armée. École des services automobiles :</i> Frais généraux relatifs à l'exploitation technique (charbon de forge et de chauffage, fournitures de bureau, reliement téléphonique, force motrice, indemnité de caisse aux gestionnaires, menues dépenses, etc.). Bibliothèque technique de l'École des services automobiles . . . . .	68,100 »
	d.	Essence pour automobiles, moteurs fixes, etc., de l'armée (à l'exclusion de l'essence d'aviation); pétrole pour les services automobiles. . . . .	1,320,000 »
	e.	Frais d'études et d'essais pour la recherche d'un carburant national. . . . .	5,000 »
		<b>TOTAL DU CHAPITRE V.</b>	<b>. . . . fr.</b>
		<b>CHAPITRE VI.</b>	
		<b>BÂTIMENTS ET CONSTRUCTIONS MILITAIRES.</b>	
		Traitements, salaires et indemnités du personnel civil des bâtiments et constructions militaires et du domaine militaire de l'État :	
		<i>Administration centrale et service d'électricité :</i>	
		5 ingénieurs (dont 1 officier pensionné du génie) . . . . . fr.	62,100 »
		7 adjoints techniques . . . . .	90,600 »
		12 adjoints administratifs . . . . .	114,750 »
		2 dessinateurs . . . . .	22,500 »
		26	289,950 »
	b.	<i>1<sup>re</sup> circonscription et base .</i>	
		8 ingénieurs (dont 3 officiers pensionnés du génie) . . . . . fr.	108,600 »
		22 adjoints techniques . . . . .	252,200 »
		23 adjoints administratifs . . . . .	194,000 »
		6 dessinateurs . . . . .	46,000 »
		24 surveillants. . . . .	160,200 »
		83	761,000 »
	c.	<i>2<sup>e</sup> circonscription et camps de Beverloo et de Brasschaet :</i>	
		4 ingénieurs (dont 3 officiers pensionnés du génie). . . . . fr.	64,500 »
		33 adjoints techniques . . . . .	425,850 »
		29 adjoints administratifs . . . . .	236,250 »
		9 dessinateurs . . . . .	71,750 »
		47 surveillants. . . . .	323,850 »
		122	1,122,200 »
		<b>A REPORTER</b>	<b>. . . fr. 2,173,150 »</b>

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
46,003,235	46,360,885	40,525	398,175	
3,503,100	4,126,500		623,400	<p>ART. 26. — Les crédits sont mis en rapport avec les besoins prévus pour 1926.</p> <p>On évalue à 500,000 francs les recettes qui seront versées aux Voies et Moyens.</p>
49,506,335	50,487,385	40,525	1,021,575	
DIMINUTION. . . fr.		984,050		

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES			
			REPORT. . . . fr.	2,173,150 »	
27	d.	3 <sup>e</sup> circonscription et camp d'Elsenborn :			
		5 ingénieurs (dont 4 officiers pensionnés du génie) . . . . . fr.	78,600 »		
		22 adjoints techniques . . . . .	253,100 »		
		24 adjoints administratifs . . . . .	240,250 »		
		5 dessinateurs . . . . .	44,300 »		
		30 surveillants . . . . .	206,350 »		
		<hr/>		822,800 »	
		86			
		e.	4 <sup>e</sup> circonscription :		
		1 ingénieur (officier pensionné du génie) . . . . . fr.	15,600 »		
	14 adjoints techniques . . . . .	204,150 »			
	23 adjoints administratifs . . . . .	175,000 »			
	8 dessinateurs . . . . .	66,000 »			
	20 surveillants . . . . .	142,250 »			
	<hr/>		603,000 »		
	66				
	f.	Traitements et salaires des agents du Tir national de Bruxelles et des stands de tir de province :			
		1 directeur du Tir national . . . . . fr.	7,200 »		
		2 gardiens adjoints du Tir national . . . . .	9,840 »		
		4 chefs d'atelier du Tir national . . . . .	22,360 »		
		7 marqueurs du Tir national . . . . .	33,600 »		
		8 gardiens de stand de tir de province . . . . .	38,040 »		
	<hr/>		111,240 »		
	22				
	g.	Traitements des agents en disponibilité . . . . .	65,000 »		
	h.	Indemnité de résidence . . . . .	100,000 »		
	i.	Indemnités familiales . . . . .	200,000 »		
	j.	Augmentations de traitements et salaires . . . . .	107,000 »		
	k.	Frais de déplacement des ingénieurs et indemnités pour travaux spéciaux . . . . .	70,000 »		
	l.	Dépenses pour le service des bureaux (fournitures, imprimés, matériel de dessin, machines à écrire, chauffage, nettoyage, gardiennage, téléphones, frais postaux, etc.) . . . . .	280,000 »		
				4,532,190 »	
		A déduire : 1/2 % pour médicaments (approximativement) . . . . .	17,190 »		
			RESTE. . . . fr.	4,515,000 »	
28		Services des bâtiments et constructions militaires. — Bâtiments, ouvrages et terrains à l'usage des services de troupe — Ouvrages de fortifications et mixtes : acquisitions, locations, travaux (y compris main-d'œuvre, matériel de casernement, eau, éclairage, service de vidange, etc.) :			
		a. Entretien des bâtiments militaires par les occupants (services de troupe) : entretien locatif, consommation d'eau, éclairage, service de vidange, etc. . . . . fr.	3,200,000 »		
		b. Gros entretien, réparations et renouvellement aux bâtiments militaires et aux ouvrages de fortification et mixtes; constructions et améliorations, achats d'immeubles, expropriations, travaux de défrichement et de plantations, acquisitions de matériel et de matériaux pour le service des bâtiments et constructions militaires, aménagement de plaines de sport, etc.; frais de transport pour les déplacements nécessités par l'étude et la surveillance des travaux . . . . .	6,300,000 »		
		c. Achat, renouvellement et entretien d'objets mobiliers, d'appareils et engins de gymnastique . . . . .	300,000 »		
		d. Location de bâtiments et de terrains pour les services de troupe . . . . .	100,000 »		
		e. Participation dans les frais des stands communaux; subventions ou cotisations à certaines organisations techniques . . . . .	100,000 »		
		TOTAL DU CHAPITRE VI. . . . . fr.			

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
4,515,000	5,188,940	»	673,940	ART. 27. — Réduction du personnel et suppression du service des sites de guerre. Le libellé de l'article a été remanié pour plus de précision.
10,000,000	10,440,000	»	440,000	ART. 28. — Crédit mis en rapport avec les besoins prévus pour 1926. On évalue à 15.000 francs les recettes (produits du Tir national et des stands) qui seront versées aux Voies et Moyens. Le libellé de l'article est complété pour plus de précision; il indique, en outre, que certains frais de main-d'œuvre, qui étaient précédemment mis à charge de l'article 27 (Personnel), seront supportés désormais par le présent article.
14,515,000	15,628,940	»	1,113,940	
DIMINUTION . . . fr.		1,113,940		

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
CHAPITRE VII.					
SERVICES TECHNIQUES DU GÉNIE.					
Services techniques du génie. — Personnel :					
Traitements, salaires et indemnités du personnel civil appointé et salarié et du personnel mili- taire placé sans allocations militaires :					
Nombre d'agents.	EMPLOIS.	Traitement annuel.	Salaire jour- nalier moyen.	TOTAUX.	MONTANT de la dépense.
a.	<i>Bataillon de pontonniers :</i>				
2	Chefs d'équipe . . . . .	»	27 54	16,854 48	
2	Premiers ouvriers . . . . .	»	23 88	14,614 56	
4	Ouvriers qualifiés . . . . .	»	22 70	27,784 80	
8					
	Indemnités familiales . . . . .	»	»	2,880 »	
	Indemnité de plonge . . . . .	»	»	800 »	
	Hautes paies pour chevrons de front et pour décora- tion militaire (art. 4) au personnel militaire placé sans allocations militaires . . . . .	»	»	4,085 »	
	Augmentations de salaires et indemnités de dépla- cement aux salariés . . . . .	»	»	781 16	
					64,800 »
b.	<i>Troupes et services de transmission :</i>				
-1	Agent technique principal . . . . .	10,500 »	»	10,500 »	
3	Commis d'artillerie . . . . .	8,000 »	»	24,000 »	
4	Chefs d'atelier . . . . .	»	28 48	34,859 52	
3	Contremaîtres . . . . .	»	26 80	24,602 40	
3	Chefs d'équipe . . . . .	»	23 20	21,297 60	
39	Premiers ouvriers . . . . .	»	20 80	248,227 20	
42	Ouvriers qualifiés . . . . .	»	19 20	246,758 40	
2	Journaliers ou manœuvres spécialisés . . . . .	»	16 »	9,792 »	
97					
	Indemnités familiales . . . . .	»	»	19,200 »	
	Hautes paies pour chevrons de front et pour décora- tion militaire (art. 4) au personnel militaire placé sans allocations militaires . . . . .	»	»	6,762 88	
					646,000 »
	A REPORTER . . . . . fr.				740,800 »

## DÉVELOPPEMENTS. -- DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926

NUMERO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.					
		Nombre d'agents.	EMPLOIS.	Traitement annuel.	Salaire jour- nalier moyen.	TOTAUX.	MONTANT. de la dépense.
			REPORT. . . . . fr				710,800 »
	c.		<i>Régiment de chemin de fer :</i>				
		1	Machiniste-instructeur des chemins de fer de l'État . . . . .	10,700 »	»	10,700 »	
		1	Instructeur du cours de signalisation (in- dennités) . . . . .	1,200 »	»	1,200 »	
		1	Agent technique. . . . .	9,000 »	»	9,000 »	
		3					
			Primes et indemnités de mission . . . . .	»	»	5,155 »	
			Indemnités familiales . . . . .	»	»	1,920 »	
			Indemnité de résidence. . . . .	»	»	1,600 »	
							29,575 »
	d.		<i>Parc du génie d'armée :</i>				
		1	Agent technique. . . . .	10,500 »	»	10,500 »	
		6	Commis d'artillerie ou employés tempo- raires . . . . .	6,000 »	»	36,000 »	
		2	Gardiens des forts de Fléron et de Liers . . . . .	»	13 20	8,078 40	
		2	Contremaitres d'atelier . . . . .	»	26 80	16,401 60	
		20	Ouvriers qualifiés . . . . .	»	21 60	132,192 »	
		12	Manœuvres spécialisés. . . . .	»	18 40	67,564 80	
		9	Manœuvres non spécialisés . . . . .	»	14 80	40,759 20	
		52					
			Indemnités familiales . . . . .	»	»	21,760 »	
			Indemnité de résidence . . . . .	»	»	4,400 »	
			Hautes paies pour chevrons de front et pour décora- tion militaire (art. 4) au personnel militaire placé sans allocations militaires . . . . .	»	»	8,800 »	
			Augmentations de salaires et indemnités de déplace- ment aux salariés . . . . .	»	»	3,544 »	
							330,000 »
			TOTAL GÉNÉRAL . . . . . fr.				1,090,375 »

A REPORTER. . . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. DÉPENSES ORDINAIRES

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION	DIMINUTION.	
1,090 375 »	1,134,575 »	»	44,200 »	ART. 29. — Diminution résultant de la réduction du personnel.
1,090,375 »	1,134,575 »	»	44,200 »	

BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles	LITTEA des dévelop- pements.	<b>DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.</b>	REPORT . . . fr.
			. fr.
		Services techniques du génie. — Approvisionnements de toute nature et frais généraux (y compris : location, entretien et surveillance des bâtiments, terrains et dépendances non à l'usage de casernement, etc.) :	
30	a.	Bataillon de Pontonniers . . . . .	fr. 498,500 »
	b.	Troupes et services de transmission : Matériels téléphonique et télégraphique; matériel de signalisation; matériel de radio-télégraphistes; matériel colombophile, etc. . . . .	1,622,000 »
	c.	Régiment de chemin de fer (y compris l'entretien des voies ferrées stratégiques, des quais et raccordements militaires ainsi que des rampes d'embarquement) . . . . .	515,200 »
	d.	Parc du génie d'armée : Polygones du génie de corps d'armée, de la division légère et des écoles du génie . . . . .	520,000 »
		TOTAL DU CHAPITRE VII. . . . .	. fr.
		<b>CHAPITRE VIII.</b>	
		<b>AÉRONAUTIQUE.</b>	
		Aéronautique militaire. — Personnel :	
51	a.	Cadre navigant. Indemnités et primes aéronautiques . . . . .	fr. 2,100,000 »
	b.	Cadre spécialiste. Indemnités professionnelles et droits acquis . . . . .	300,000 »
	c.	Frais de séjour et de déplacements pour missions aéronautiques . . . . .	50,000 »
	d.	Salaires des ouvriers civils et temporaires (15 agents en moyenne) . . . . .	100,000 »
		Aéronautique militaire. — Approvisionnements de toute nature, frais généraux et écoles civiles :	
52	a.	Entretien du matériel aéronautique en service . . . . .	fr. 5,800,000 »
	b.	Achat du matériel aéronautique de renouvellement périodique . . . . .	10 500,000 »
	c.	Rechanges, approvisionnements et combustibles . . . . .	5,800,000 »
	d.	Frais généraux divers et entretien des installations aéronautiques . . . . .	200,000 »
	e.	Écoles civiles d'aviation (primes pour la formation des élèves pilotes militaires). . . . .	1,700,000 »
	f.	Subventions à allouer, par le Ministre, pour concours divers et pour encouragements aux inventions intéressant le matériel militaire . . . . .	100,000 »
(1)	»	Administration de l'aéronautique. — Personnel. (Pour mémoire.) . . . . .	
(2)	»	Administration de l'aéronautique. — Matériel, approvisionnements, primes, subsides, travaux d'aménagement. (Pour mémoire.) . . . . .	
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. . . . .	. fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		Observations.
		AUGMENTATION	DIMINUTION.	
1,090,375	1,134,575	»	44,200	
2,785,700	2,761,185	24,515	»	ART. 50. — — Augmentation due à l'entretien d'un plus grand nombre de postes de T. S. F. en service, à la construction et à l'entretien des réseaux d'arbitrage et à l'achat d'un remorqueur à l'administration des Domaines. On évalue à 150,000 francs les recettes qui seront versées aux Voies et Moyens.
3,876,075	3,895,760	24,515	44,200	
DIMINUTION . . fr.		19,685		
2,550,000	1,835,000	715,000	»	ART. 51. — Augmentation du personnel navigant et de ses indemnités aéronautiques.
24,100,000	20,400,000	3,700,000	»	ART. 52. — Cette majoration est due : 1° au fait du plus grand nombre d'avions à entretenir et à la majoration du prix d'achat des rechanges nécessaires à l'entretien du matériel en service ; 2° à l'augmentation du personnel navigant et à celle du coût des approvisionnements ; 3° à l'augmentation du nombre de pilotes à former. On évalue à 600,000 francs les recettes à verser aux Voies et Moyens.
»	974,440	»	974,440	
»	5,577,000	»	5,577,000	(1) et (2) ART. 55 et 54 de 1925. — L'administration de l'Aéronautique civile a cessé, à la date du 1 <sup>er</sup> septembre 1925, d'être rattachée au Ministère de la Défense Nationale pour passer définitivement au Ministère des Chemins de fer, Marine, Postes et Télégraphes (arrêté royal du 26 août 1925, inséré au <i>Moniteur</i> n° 284, du 11 octobre 1925).
26,650,000	28,783,440	4,415,000	6,548,440	
DIMINUTION . . fr.		2,133,440		

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	<b>DÉSIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.</b>
<b>CHAPITRE IX.</b>		
<b>NOURRITURE DES TROUPES — FOURRAGES ET AUTRES PRESTATIONS.</b>		
<b>Nourriture des troupes — Fourrages :</b>		
a.		Pain ou biscuits . . . . . fr. 49,359,770 94
b.		Viande . . . . . 26,514,023 40
c.		Petits vivres (café, sucre, sel, etc.) . . . . . 8,821,604 70
d.		Indemnité de nourriture et de ménage . . . . . 22,802,937 »
e.		Fourrages . . . . . 38,795,322 57
		<b>TOTAL</b> . . . . . fr. 146,293,658 61
A ajouter :		
f.		Nourriture des pupilles non militaires . . . . . 696,450 »
		146,989,808 61
A déduire :		
		Pour les hommes en petite permission ou à l'hôpital . . . . . 3,670,065 »
		<b>RESTE</b> . . . . . fr. 143,319,743 61
g.		Améliorations, constructions et menus frais d'entretien des bâtiments et services d'exploitation . . . . . 782,372 60
h.		Traitements, salaires et indemnités du personnel civil :
		38 ouvriers civils militarisés . . . . . fr. 215,292 96
		327 ouvriers militaires placés sans allocations militaires . . . . . 1,668,744 56
		365 . . . . . 1,884,037 52
A déduire :		
		1/2 % pour médicaments (approximativement) . . . . . 9,420 18
		<b>RESTE</b> . . . . . fr. 1,874,617 34
		Indemnités familiales . . . . . 125,420 »
		Hautes paies pour chevrons de front et pour décoration militaire (art. 4) aux militaires placés sans allocations militaires . . . . . 65,946 45
		2,065,983 79
		146,168,100 »
		<b>SOIT, en chiffres ronds.</b> . . . . . fr. 146,168,000 »
<b>A REPORTER.</b> . . . . . fr.		

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDIT demandé pour l'exercice 1926.	CRÉDIT alloué pour l'exercice 1925.	DIFFÉRENCES.		Observations.																																																																																																																																				
		augmentation.	diminution.																																																																																																																																					
				ART. 33.																																																																																																																																				
				<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">HOMMES.</th> <th colspan="3">RATIONS.</th> <th rowspan="2">DÉPENSES.</th> </tr> <tr> <th>Nombre.</th> <th>Grammes.</th> <th>Prix.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="2">54,009 } 13,500 } 40,509 }</td> <td rowspan="2">4,576,500 13,732,551</td> <td colspan="2"><b>Pain.</b></td> <td></td> </tr> <tr> <td>750</td> <td>1.05</td> <td>4,805,325 »</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">54,009 } 13,500 } 40,509 }</td> <td rowspan="2">4,927,500 14,785,785</td> <td>600</td> <td>0.84</td> <td>11,535,342 84</td> </tr> <tr> <td colspan="2"><b>Biscuits.</b></td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="2">54,009 } 13,500 } 40,509 }</td> <td rowspan="2">1,404,234</td> <td>500</td> <td>2.15</td> <td>3,019,103 10</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Litt. a. . . fr.</td> <td>19,359,770 94</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">54,009 } 13,500 } 40,509 }</td> <td rowspan="2">4,927,500 14,785,785</td> <td colspan="2"><b>Viande.</b></td> <td></td> </tr> <tr> <td>400</td> <td>1.66</td> <td>8,179,650 »</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">54,009 } 13,500 } 40,509 }</td> <td rowspan="2">4,927,500 14,785,785</td> <td>300</td> <td>1.24</td> <td>18,334,373 40</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Litt. b. . . fr.</td> <td>26,514,023 40</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">54,009 } 13,500 } 40,509 }</td> <td rowspan="2">4,927,500 14,785,785</td> <td colspan="2"><b>Petits vivres.</b></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Armée d'occupation</td> <td>0.53</td> <td>2,611,575 »</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">54,009 } 13,500 } 40,509 }</td> <td rowspan="2">4,927,500 14,785,785</td> <td>Belgique .</td> <td>0.42</td> <td>6,210,029 70</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Litt. c. . . fr.</td> <td>8,821,604 70</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">54,009 } 13,339 } 39,784 } 161 } 725 }</td> <td rowspan="2">4,868,735 14,521,160 58,766 264,625</td> <td colspan="2"><b>Indemnité de ménage.</b></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Armée d'occupation</td> <td>Caporaux } 0.75</td> <td>3,651,551 25</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">54,009 } 13,339 } 39,784 } 161 } 725 }</td> <td rowspan="2">4,868,735 14,521,160 58,766 264,625</td> <td>Belgique .</td> <td>et soldats } 0.60</td> <td>8,712,696 »</td> </tr> <tr> <td>Armée d'occupation</td> <td>Sous- } 1.15</td> <td>67,579 75</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">54,009 } 13,339 } 39,784 } 161 } 725 }</td> <td rowspan="2">4,868,735 14,521,160 58,766 264,625</td> <td>Belgique .</td> <td>officiers } 1 »</td> <td>264,625 »</td> </tr> <tr> <td colspan="2"><b>Indemnité de nourriture.</b></td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="2">54,009 } 13,339 } 39,784 } 161 } 725 }</td> <td rowspan="2">4,868,735 14,521,160 58,766 264,625</td> <td>1 500</td> <td>547,500; par jour : fr. 4.50 . . . . .</td> <td>2,463,750 »</td> </tr> <tr> <td colspan="2"><b>Indemnité représentative de vivres.</b></td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="2">54,009 } 13,339 } 39,784 } 161 } 725 }</td> <td rowspan="2">4,868,735 14,521,160 58,766 264,625</td> <td>8,190 } 6,190 }</td> <td>2,259,350; caporaux et soldats, par jour : fr. 3.10 . . . . .</td> <td>7,003,985 »</td> </tr> <tr> <td>500</td> <td>182 500; sous-officiers, par jour : fr. 3.50 . . . . .</td> <td>638,750 »</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">54,009 } 13,339 } 39,784 } 161 } 725 }</td> <td rowspan="2">4,868,735 14,521,160 58,766 264,625</td> <td colspan="2">Litt. d. . . fr.</td> <td>22,802,937 »</td> </tr> <tr> <td colspan="2"><b>Fourrages.</b></td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="2">54,009 } 13,339 } 39,784 } 161 } 725 }</td> <td rowspan="2">4,868,735 14,521,160 58,766 264,625</td> <td rowspan="2">14,849 chevaux.</td> <td>8,062 chevaux de selle (officiers et troupes), la ration : fr. 6.96</td> <td>20,480,704 80</td> </tr> <tr> <td>5,726 chevaux de trait ordinaire, la ration : fr. 7.125 . . . . .</td> <td>14,891,178 75</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">54,009 } 13,339 } 39,784 } 161 } 725 }</td> <td rowspan="2">4,868,735 14,521,160 58,766 264,625</td> <td rowspan="2">14,849 chevaux.</td> <td>1,061 chevaux de trait fort, la ration : fr. 8.185 . . . . .</td> <td>3 169,764 02</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Supplément de 1/2 k° d'avoine et 1/2 k° de foin par jour, alloué à 1,000 chevaux, à fr. 0.695 . . . . .</td> <td>253,675 »</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">54,009 } 13,339 } 39,784 } 161 } 725 }</td> <td rowspan="2">4,868,735 14,521,160 58,766 264,625</td> <td colspan="2">Litt. e . . . fr.</td> <td>38,795,322 57</td> </tr> </tbody> </table>	HOMMES.	RATIONS.			DÉPENSES.	Nombre.	Grammes.	Prix.	54,009 } 13,500 } 40,509 }	4,576,500 13,732,551	<b>Pain.</b>			750	1.05	4,805,325 »	54,009 } 13,500 } 40,509 }	4,927,500 14,785,785	600	0.84	11,535,342 84	<b>Biscuits.</b>			54,009 } 13,500 } 40,509 }	1,404,234	500	2.15	3,019,103 10	Litt. a. . . fr.		19,359,770 94	54,009 } 13,500 } 40,509 }	4,927,500 14,785,785	<b>Viande.</b>			400	1.66	8,179,650 »	54,009 } 13,500 } 40,509 }	4,927,500 14,785,785	300	1.24	18,334,373 40	Litt. b. . . fr.		26,514,023 40	54,009 } 13,500 } 40,509 }	4,927,500 14,785,785	<b>Petits vivres.</b>			Armée d'occupation	0.53	2,611,575 »	54,009 } 13,500 } 40,509 }	4,927,500 14,785,785	Belgique .	0.42	6,210,029 70	Litt. c. . . fr.		8,821,604 70	54,009 } 13,339 } 39,784 } 161 } 725 }	4,868,735 14,521,160 58,766 264,625	<b>Indemnité de ménage.</b>			Armée d'occupation	Caporaux } 0.75	3,651,551 25	54,009 } 13,339 } 39,784 } 161 } 725 }	4,868,735 14,521,160 58,766 264,625	Belgique .	et soldats } 0.60	8,712,696 »	Armée d'occupation	Sous- } 1.15	67,579 75	54,009 } 13,339 } 39,784 } 161 } 725 }	4,868,735 14,521,160 58,766 264,625	Belgique .	officiers } 1 »	264,625 »	<b>Indemnité de nourriture.</b>			54,009 } 13,339 } 39,784 } 161 } 725 }	4,868,735 14,521,160 58,766 264,625	1 500	547,500; par jour : fr. 4.50 . . . . .	2,463,750 »	<b>Indemnité représentative de vivres.</b>			54,009 } 13,339 } 39,784 } 161 } 725 }	4,868,735 14,521,160 58,766 264,625	8,190 } 6,190 }	2,259,350; caporaux et soldats, par jour : fr. 3.10 . . . . .	7,003,985 »	500	182 500; sous-officiers, par jour : fr. 3.50 . . . . .	638,750 »	54,009 } 13,339 } 39,784 } 161 } 725 }	4,868,735 14,521,160 58,766 264,625	Litt. d. . . fr.		22,802,937 »	<b>Fourrages.</b>			54,009 } 13,339 } 39,784 } 161 } 725 }	4,868,735 14,521,160 58,766 264,625	14,849 chevaux.	8,062 chevaux de selle (officiers et troupes), la ration : fr. 6.96	20,480,704 80	5,726 chevaux de trait ordinaire, la ration : fr. 7.125 . . . . .	14,891,178 75	54,009 } 13,339 } 39,784 } 161 } 725 }	4,868,735 14,521,160 58,766 264,625	14,849 chevaux.	1,061 chevaux de trait fort, la ration : fr. 8.185 . . . . .	3 169,764 02	Supplément de 1/2 k° d'avoine et 1/2 k° de foin par jour, alloué à 1,000 chevaux, à fr. 0.695 . . . . .		253,675 »	54,009 } 13,339 } 39,784 } 161 } 725 }	4,868,735 14,521,160 58,766 264,625	Litt. e . . . fr.		38,795,322 57
HOMMES.	RATIONS.			DÉPENSES.																																																																																																																																				
	Nombre.	Grammes.	Prix.																																																																																																																																					
54,009 } 13,500 } 40,509 }	4,576,500 13,732,551	<b>Pain.</b>																																																																																																																																						
		750	1.05	4,805,325 »																																																																																																																																				
54,009 } 13,500 } 40,509 }	4,927,500 14,785,785	600	0.84	11,535,342 84																																																																																																																																				
		<b>Biscuits.</b>																																																																																																																																						
54,009 } 13,500 } 40,509 }	1,404,234	500	2.15	3,019,103 10																																																																																																																																				
		Litt. a. . . fr.		19,359,770 94																																																																																																																																				
54,009 } 13,500 } 40,509 }	4,927,500 14,785,785	<b>Viande.</b>																																																																																																																																						
		400	1.66	8,179,650 »																																																																																																																																				
54,009 } 13,500 } 40,509 }	4,927,500 14,785,785	300	1.24	18,334,373 40																																																																																																																																				
		Litt. b. . . fr.		26,514,023 40																																																																																																																																				
54,009 } 13,500 } 40,509 }	4,927,500 14,785,785	<b>Petits vivres.</b>																																																																																																																																						
		Armée d'occupation	0.53	2,611,575 »																																																																																																																																				
54,009 } 13,500 } 40,509 }	4,927,500 14,785,785	Belgique .	0.42	6,210,029 70																																																																																																																																				
		Litt. c. . . fr.		8,821,604 70																																																																																																																																				
54,009 } 13,339 } 39,784 } 161 } 725 }	4,868,735 14,521,160 58,766 264,625	<b>Indemnité de ménage.</b>																																																																																																																																						
		Armée d'occupation	Caporaux } 0.75	3,651,551 25																																																																																																																																				
54,009 } 13,339 } 39,784 } 161 } 725 }	4,868,735 14,521,160 58,766 264,625	Belgique .	et soldats } 0.60	8,712,696 »																																																																																																																																				
		Armée d'occupation	Sous- } 1.15	67,579 75																																																																																																																																				
54,009 } 13,339 } 39,784 } 161 } 725 }	4,868,735 14,521,160 58,766 264,625	Belgique .	officiers } 1 »	264,625 »																																																																																																																																				
		<b>Indemnité de nourriture.</b>																																																																																																																																						
54,009 } 13,339 } 39,784 } 161 } 725 }	4,868,735 14,521,160 58,766 264,625	1 500	547,500; par jour : fr. 4.50 . . . . .	2,463,750 »																																																																																																																																				
		<b>Indemnité représentative de vivres.</b>																																																																																																																																						
54,009 } 13,339 } 39,784 } 161 } 725 }	4,868,735 14,521,160 58,766 264,625	8,190 } 6,190 }	2,259,350; caporaux et soldats, par jour : fr. 3.10 . . . . .	7,003,985 »																																																																																																																																				
		500	182 500; sous-officiers, par jour : fr. 3.50 . . . . .	638,750 »																																																																																																																																				
54,009 } 13,339 } 39,784 } 161 } 725 }	4,868,735 14,521,160 58,766 264,625	Litt. d. . . fr.		22,802,937 »																																																																																																																																				
		<b>Fourrages.</b>																																																																																																																																						
54,009 } 13,339 } 39,784 } 161 } 725 }	4,868,735 14,521,160 58,766 264,625	14,849 chevaux.	8,062 chevaux de selle (officiers et troupes), la ration : fr. 6.96	20,480,704 80																																																																																																																																				
			5,726 chevaux de trait ordinaire, la ration : fr. 7.125 . . . . .	14,891,178 75																																																																																																																																				
54,009 } 13,339 } 39,784 } 161 } 725 }	4,868,735 14,521,160 58,766 264,625	14,849 chevaux.	1,061 chevaux de trait fort, la ration : fr. 8.185 . . . . .	3 169,764 02																																																																																																																																				
			Supplément de 1/2 k° d'avoine et 1/2 k° de foin par jour, alloué à 1,000 chevaux, à fr. 0.695 . . . . .		253,675 »																																																																																																																																			
54,009 } 13,339 } 39,784 } 161 } 725 }	4,868,735 14,521,160 58,766 264,625	Litt. e . . . fr.		38,795,322 57																																																																																																																																				
		116,168,000	102,987,000	13,181,000	»	Malgré une diminution des effectifs à nourrir, le présent article est en augmentation par suite de la hausse du prix des denrées.																																																																																																																																		
116,168,000	102,987,000	13,181,000	»	L'école pour cuisiniers militaires n'étant plus un service d'intendance, les dépenses relatives à cette école qui, en 1925, faisaient l'objet du littéra i de l'article 35, ont été rattachées à l'article 13, litt. p, comme celles des autres écoles.																																																																																																																																				

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . fr.
			REPORT. . . fr.
		Service du couchage :	
a.		Renouvellement et entretien du matériel d'exploitation . . . . . fr.	2,624,000 »
b.		Location, améliorations, constructions et menus frais d'entretien des bâtiments. . . . .	40,000 »
c.		Personnel : Traitements, salaires et indemnités payés à charge des frais d'exploitation :	
		12 directeurs, de 12,500 à 16,500 francs . . . . . fr.	184,875 »
		9 sous-directeurs à 12,000 francs . . . . .	108,000 »
		2 commis, de 8,400 à 9,800 francs . . . . .	18,200 »
		2 préposés, à 9,800 francs. . . . .	19,600 »
		20 ouvriers qualifiés, de fr. 14.80 à fr. 22.40 par jour. . . . .	110,037 60
		78 journaliers spécialisés, de fr. 13.60 à fr. 17.60 par jour . . . . .	397,521 60
		139 ouvrières non spécialisées, de fr. 10.00 à fr. 12.80 par jour . . . . .	503,869 60
		262	
		Indemnités familiales . . . . .	53,550 »
		Hautes paies pour chevrons de front aux militaires placés sans allocations militaires . . . . .	5,055 80
		Indemnité de résidence . . . . .	9,000 »
		Majoration de salaires aux chefs d'équipe . . . . .	8,419 89
		Indemnités au personnel	
		de	
		l'armée d'occupation	
		de séjour à l'armée d'occupation . . . . .	2,920 »
		de service en Allemagne occupée . . . . .	12,045 »
		de marche . . . . .	7,665 »
		de séparation . . . . .	2,920 »
		d'équipement . . . . .	2,700 »
		TOTAL. . . . . fr.	1,446,379 49
		A déduire :	
		1/2 % pour médicaments (approximativement) . . . . .	6,379 49
		RESTE. . . . . fr.	1,440,000 »
		Equipement des troupes :	
a.		Achat, confection et entretien des objets d'équipement, etc. . . . . fr.	37,634,640 »
b.		Frais d'exploitation du magasin central d'équipement et de ses annexes. Achat et entretien du matériel et frais divers à supporter par cet établissement. Améliorations, constructions et menus frais d'entretien des bâtiments . . . . .	320,000 »
c.		Personnel : Traitements, salaires et indemnités payés à charge des frais d'exploitation du magasin central d'équipement et de ses annexes :	
		1 chef-comptable . . . . . fr.	14,750 »
		1 comptable-adjoint. . . . .	12,000 »
		1 expéditionnaire adjoint . . . . .	7,200 »
		2 aides-chimistes . . . . .	18,400 »
		4 agents techniques . . . . .	36,000 »
		52 ouvriers qualifiés . . . . .	358,069 03
		114 ouvriers ou manœuvres spécialisés . . . . .	637,238 40
		15 demi-ouvriers . . . . .	58,752 »
		15 apprentis . . . . .	36,720 »
		1 surveillante. . . . .	6,168 96
		319 ouvrières journalières spécialisées . . . . .	4,263,577 12
		36 ouvrières journalières non spécialisées . . . . .	110,395 20
		26 demi-ouvrières. . . . .	60,832 80
		27 ouvriers militaires placés sans allocations militaires . . . . .	188,428 32
		20 apprenties . . . . .	33,782 40
634		A REPORTER. . . . . fr.	2,844,314 23 37,954,640 »
		A REPORTER. . . . . fr.	

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
116,168,000	102,987,000	13,181,000	»	
4,104,000	4,198,000	»	94,000	Art. 54. — Réduction du personnel.
40,824,000	40,824,000	»	»	
161,096,000	148,009,000	13,181,000	94,000	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles.	LITTE RA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
			REPORT. . . . fr.	
			REPORT. . . . fr.	2,814,314 23 37,954,640 »
		Indemnité de résidence . . . . .	8,720 »	
		Indemnités familiales . . . . .	24,890 »	
		Indemnités diverses :		
		1,500 francs au chef du service de l'équipement . . . . .	} 3,556 04	
		600 francs au concierge du magasin central d'équipement. . . . .		
		1,456.04 francs, heures de salaires supplémentaires au machiniste-chauffeur de la fabrique militaire de chaussures . . . . .		
		Hautes paies pour chevrons de front aux militaires placés sans allocations militaires . . . . .	2,299 50	
			2,883,779 77	
		A déduire : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments (approximativement) . . . . .	14,419 77	
			RESTE. . . . fr.	2,869,360 »
			TOTAL . . . . fr.	40,824,000 »
36		<b>Combustibles :</b>		
		Achat des combustibles nécessaires à l'armée (y compris les frais de transports), entretien et améliorations des bâtiments et services d'exploitation . . . . .		
		<b>Service vétérinaire et des remotes de l'armée. — Achat de chevaux, achat et entretien de matériel (matériel de campagne, de laboratoire, etc.) :</b>		
	a.	Remonte : achats de chevaux pour l'entretien des effectifs de l'armée :		
		760 chevaux de selle (officiers et troupes) au prix moyen de 3,500 francs . . . . .	fr. 2,660,000 »	
		650 chevaux de trait au prix moyen de 3,300 francs . . . . .	2,145,000 »	
37			4,805,000 »	
	b.	Reprise, pour compte de la remonte, des chevaux cédés contre remboursement aux officiers montés . . . . .		300,000 »
	c.	Service vétérinaire :		
		Achat et entretien du matériel vétérinaire de campagne, de laboratoire bactériologique, etc. . . . .		2,500 »
				TOTAL DU CHAPITRE IX. . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
161,096 000	148,009,000	13,181,000	94,000	
2,100,000	100,000	2,000,000	»	ART. 56. — Crédit mis à la hauteur des besoins présumés de 1926. L'utilisation de stocks économisés avait rendu possible, en 1925, une réduction de 2,000,000 de francs.
5,107,500	5,217,500	»	110 000	ART. 57. — Bien qu'il y ait augmentation dans le prix d'achat des chevaux, le crédit sollicité est en diminution par suite d'une réduction du nombre de chevaux à acquérir. Les recettes à verser aux Voies et Moyens sont évaluées à 400,000 francs pour cessions de chevaux, contre paiement, aux officiers.
168,303,500	153,326,500	15,181 000	204,000	D'autre part, le produit que procurera, à l'Administration des Domaines, la vente des chevaux de réforme est estimé à 1,500,000 francs.
AUGMENTATION. fr.		14,977,000		

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.
<b>CHAPITRE X.</b>		
<b>TRANSPORTS, INDEMNITÉS DE DÉPLACEMENT ET DE DÉMÉNAGEMENT.</b>		
		<b>Transports :</b>
38	a.	Transports par mer, sur canaux, rivières et routes . . . . . fr. 100,000 »
	b.	Transports généraux par chemins de fer, malles-poste et tramways . . . . . 9,450,000 »
		<b>Indemnités de déplacement, de déménagement et frais de représentation et de mission :</b>
	a.	Indemnités pour frais de séjour et de parcours aux officiers, militaires de rang subalterne et assimilés, ainsi qu'aux fonctionnaires et agents civils ressortissant au Département de la Défense nationale; indemnités pour frais de déménagement . . . . . fr. 1,108,000 »
39	b.	Frais de représentation et de missions spéciales des officiers . . . . . 600,000 »
	c.	Paiement des billets spéciaux forfaitaires délivrés aux officiers, fonctionnaires et agents civils voyageant pour le service . . . . . 325,000 »
	d.	Service de documentation de l'État-major général de l'armée . . . . . 750,000 »
		<b>Section des chemins de fer de campagne en pays rhénan :</b>
	a.	Traitements, salaires et indemnités :
		2 chefs de station de 2 <sup>e</sup> classe . . . . . fr. 34,600 »
		7 chefs de station adjoints de 2 <sup>e</sup> classe . . . . . 102,000 »
		1 chef de station de 4 <sup>e</sup> classe . . . . . 12,100 »
		2 sous-chefs de bureau de 2 <sup>e</sup> classe . . . . . 25,400 »
		19 commis de 1 <sup>re</sup> classe . . . . . 176,700 »
		7 commis de 2 <sup>e</sup> classe . . . . . 46,900 »
		12 commis d'ordre . . . . . 78,000 »
		11 commis de 1 <sup>re</sup> classe sous-chefs de station . . . . . 115,500 »
		1 commis de 2 <sup>e</sup> classe sous-chef de station . . . . . 7,900 »
		1 commis d'ordre sous-chef de station . . . . . 7,400 »
		5 chefs gardes principaux . . . . . 55,000 »
		7 chefs gardes . . . . . 52,500 »
		1 agréé principal . . . . . 9,000 »
		7 agréés . . . . . 51,800 »
40		8 manœuvres . . . . . 60,000 »
		1 ingénieur principal de 2 <sup>e</sup> classe . . . . . 19,500 »
		1 commis de 1 <sup>re</sup> classe . . . . . 9,300 »
		2 machinistes instructeurs . . . . . 21,400 »
		1 électricien . . . . . 7,650 »
		12 machinistes . . . . . 102,000 »
		1 contremaître . . . . . 40,700 »
		1 inspecteur technique de 2 <sup>e</sup> classe . . . . . 19,000 »
		2 visiteurs . . . . . 18,600 »
		1 chef de section . . . . . 13,000 »
		1 contremaître électricien . . . . . 40,700 »
		2 poseurs électriciens . . . . . 15,300 »
		1 dessinateur . . . . . 9,300 »
		6 signaleurs . . . . . 45,000 »
		<u>123</u> . . . . . 1,136,250 »
	b.	Indemnité de séjour en Allemagne occupée . . . . . 821,630 »
	c.	Indemnités familiales . . . . . 42,120 »
		<b>TOTAL . . . fr. 2,000,000 »</b>
<b>TOTAL DU CHAPITRE X. . . . fr.</b>		

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
9 550,000 »	9,000,000 »	550,000 »	»	ART. 38. — Les crédits demandés pour 1926 avaient été sous-estimés. Des crédits supplémentaires, s'élevant à plus de 500,000 francs, seront nécessaires pour liquider les créances de l'administration des Chemins de fer afférentes à cet exercice.
2,783,000 »	3,340,000 »	»	557,000 »	ART. 39. — Les crédits sont mis en rapport avec les besoins prévus pour 1926.
2,000,000 »	2,331,140 »	»	331,140 »	ART. 40. — Réduction des effectifs.
14,333,000 »	14,671,140 »	550,000 »	888,140 »	
DIMINUTION . . . fr.		338,140 »		

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NOMÉRO des articles.	LITTE des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>CHAPITRE XI.</b>		
<b>PENSIONS ET SECOURS. — SUBSIDES.</b>		
41	»	Pensions, allocations et augmentations de ces allocations, et indemnités tenant lieu de pension (y compris les arriérés et les premiers termes de pensions, d'allocations et les indemnités tenant lieu de pension prenant cours en 1926 ou antérieurement au 1 <sup>er</sup> janvier de la même année) :
		a. Pensions provisoires. . . . . fr. 7,500 »
		b. Premiers termes des pensions de retraite et ordres nationaux. (Pensions d'ancienneté de service pour officiers et pour militaires de rang subalterne; ordres nationaux décernés pour ancienneté de service; pensions civiles) . . . . . 2,575,000 »
		c. Indemnités aux militaires en dessous du rang d'officier licenciés par réforme . . . . . 5,000 »
		d. Indemnités tenant lieu de pension aux militaires en instance de pension et premiers termes de pensions d'invalidité (y compris les arriérés et éventuellement l'indemnité spéciale pour aide d'une tierce personne) accordés :
		1 <sup>o</sup> Aux militaires entrés sous les armes après l'armistice . . . . . 1,050,000 »
		2 <sup>o</sup> A certains militaires mobilisés dont l'origine ou l'aggravation de l'invalidité ne se place pas entre le 1 <sup>er</sup> août 1914 et le 30 septembre 1919. . . . . »
		3 <sup>o</sup> A certains militaires et assimilés atteints d'invalidité par suite de blessures ou d'infirmities contractées sur le territoire allemand à la suite d'attentats criminels, commis, provoqués ou favorisés par des Allemands . . . . . »
		e. Subventions aux veuves et autres ayants-droit y assimilés, en attendant la liquidation de leur pension, par application des lois coordonnées sur les pensions militaires. — Premiers termes de ces pensions . . . . . 150,000 »
		f. Allocations et augmentations de ces allocations, prévues par les lois coordonnées sur les pensions militaires en faveur des ascendants de militaires célibataires décédés et autres ayants-droit y assimilés. — Premiers termes de ces allocations . . . . . 105,000 »
42	»	Pensions, indemnités tenant lieu de pension d'invalidité et allocations tenant lieu de rentes, à des anciens militaires des territoires d'Eupen-Malmedy et de La Calamine, ou à leurs ayants droit (décrets du 15 septembre 1925, du 17 juin et du 15 août 1924 du Haut Commissaire royal Gouverneur) (y compris les premiers termes de pensions et d'indemnités tenant lieu de pension d'invalidité, et d'allocations tenant lieu de rentes, prenant cours en 1926 ou antérieurement au 1 <sup>er</sup> janvier de la même année) :
		a. Pensions d'invalidité accordées à des anciens militaires par application des articles 48 et 50 du décret du 15 septembre 1923 du Haut Commissaire royal Gouverneur, y compris les arriérés et, éventuellement, l'indemnité spéciale pour aide d'une tierce personne. . . . . fr. 100,000 »
		b. Allocations tenant lieu de rentes accordées aux vétérans et invalides des guerres de 1864-1866, 1870-1871, ou à leurs ayants-droit, par application des décrets du 17 juin et du 13 août 1924 du Haut Commissaire royal Gouverneur. Arriérés et premiers termes de ces allocations . . . . . 50,000 »
43	»	Secours et subsides :
		a. Secours viagers dont bénéficient des militaires réformés pour infirmités, avant la loi du 24 mai 1912 portant révision des pensions des militaires en dessous du grade d'officier . . . . . fr. 260,000 »
		b. Secours à des employés ou à d'anciens employés du Ministère de la Défense nationale, à des militaires et à d'anciens militaires (y compris ceux d'Eupen-Malmedy et de La Calamine), à leurs veuves et à leur famille. — Allocations tenant lieu de pension à des veuves de militaires de carrière ne bénéficiant pas d'une rente de survie à charge d'une institution de prévoyance de l'armée . . . . . 276,500 »
		c. Allocations tenant lieu de pension à des veuves d'officiers qui ont contracté mariage après leur mise à la retraite . . . . . 171,000 »
		d. Secours à des militaires pensionnés avant le 1 <sup>er</sup> août 1914 pour affection oculaire provenant du fait du service et devenus aveugles après le délai leur permettant de solliciter la révision de leur pension. . . . . 5,000 »
		A REPORTER. . . . . fr. 742,500 »
		A REPORTER. . . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
3,892,500	3,440,000	452,500	»	<p>ART. 41. — Augmentation du nombre de pensions et des arriérés à liquider, compte tenu de la disparition de l'indemnité de vie chère allouée, en 1925, aux pensionnés.</p> <p>Le libellé de l'article a été modifié en conséquence.</p>
150,000	150,000	»	»	<p>ART. 42. — Les allocations tenant lieu de rentes sont payées à des vétérans et invalides des guerres de 1864-1866, 1870-1871, en vertu du décret du 17 juin 1924, ou à leurs ayants droit, en vertu du décret du 15 août 1924 (voir Arrêté royal du 4 octobre 1925, <i>Moniteur</i> n° 298 du 25 dito).</p> <p>Le libellé de l'article a été complété en conséquence.</p>
1,447,500	881,500	566,000	»	<p>ART. 43. — Cette majoration est due :</p> <p>1° à l'augmentation du nombre de veuves d'invalides de la guerre ne se trouvant pas dans les conditions pour bénéficier d'une pension à charge de l'État (veuves avec enfant, ayant moins d'un an de mariage);</p> <p>2° à l'octroi de secours aux ascendants qui ont eu deux ou plusieurs fils tués à la guerre. (La loi du 54 juillet 1925 ne prévoit d'augmentation d'allocation que pour un fils tué ou disparu);</p> <p>5° à l'augmentation — conséquence de la péréquation des traitements — de l'indemnité d'un mois de traitement ou de salaire, accordée à la veuve d'un militaire ou d'un ouvrier décédé en activité de service;</p> <p>4° au rattachement au présent article des dépenses prévues par les lois du 10 décembre 1921 et du 10 mars 1923 (voir litt. f).</p> <p>Il est tenu compte de la disparition de la charge de 90,000 francs, accordée en 1925, pour indemnité de vie chère aux bénéficiaires de secours viagers.</p>
5,490,000	4,471,500	1,018,500	»	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . . fr.
		REPORT. . . fr. 712,500 »
	e.	Subside à la Caisse de retraite et de secours des ouvriers du chemin de fer pour l'affiliation des employés et ouvriers civils des services ressortissant au Département de la Défense nationale . . . . . 135,000 »
	f.	Intervention patronale, prévue par les lois du 10 décembre 1924 et du 10 mars 1925, relatives à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré, pour les employés, ouvriers et ouvrières de l'Administration centrale, ainsi que des établissements et services de l'armée, qui n'ont pas droit à une pension de retraite en vertu des règlements qui les concernent . . . . . 600,000 »
		TOTAL. . . . fr. 1,447,500 »
44	*	Rentes et capitaux à allouer, en 1926, aux agents civils des établissements et services de l'armée, victimes d'accidents de travail, ou à leurs ayants-droit, y compris les rentes et capitaux prenant cours antérieurement au 1 <sup>er</sup> janvier 1926 . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE XI. . . . fr.
<b>CHAPITRE XII.</b>		
DÉPENSES DIVERSES ET DÉPENSES IMPRÉVUES.		
Corps de torpilleurs et marins. — Personnel :		
	a.	Traitements, salaires et indemnités du personnel civil et du personnel militaire placé sans allocations militaires :
		1 agent technique . . . . . fr. 44,500 »
		1 premier timonier . . . . . 6,960 »
		2 mécaniciens ajusteurs (5,820) . . . . . 11,640 »
		2 chauffeurs (5,820) . . . . . 11,640 »
		9 ouvriers qualifiés . . . . . 52,800 »
		2 premiers ouvriers . . . . . 12,480 »
		1 ouvrier spécialiste . . . . . 6,740 »
		3 matelots (5,120) . . . . . 15,360 »
		21
		Primes de rendement . . . . . 8,000 »
		Indemnités familiales . . . . . 4,000 »
		Augmentations diverses et imprévus . . . . . 14,380 »
		Indemnités professionnelles . . . . . 9,500 »
		165,000 »
	b.	Frais d'instruction du personnel . . . . . 435,000 »
	c.	Indemnités pour travaux de plongée . . . . . 1,500 »
		TOTAL . . . . fr. 601,500 »
Corps de torpilleurs et marins. — Approvisionnements de toute nature et frais généraux :		
	a.	Acquisitions, réparations, entretien et déplacement du matériel; remise en état des unités non encore en service, etc. . . . . fr. 2,105,000 »
	b.	Combustibles, huiles et graisses :
		Mazout . . . . . fr. 720,000 »
		Benzol . . . . . 214,900 »
		Charbon . . . . . 117,000 »
		Huiles et graisses . . . . . 58,100 »
		1,107,000 »
	c.	Fournitures diverses et imprévues . . . . . 150,000 »
		TOTAL . . . . fr. 3,362,000 »
		A REPORTER. . . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DEPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
5,490,000	4,471,500	1,018,500	»	
100,000	100,000	»	»	
5,590,000	4,571,500	1,018,500	»	
AUGMENTATION . . . fr.		1,018,500		
601,500	596,000	5,500	»	ART. 45. — Le personnel compte une unité en plus.
3,362,000	3,512,400	»	150,400	ART. 46. — Crédit mis en rapport avec les besoins prévus pour 1926. Les dépenses qui, en 1925, faisaient l'objet du litt. d sont actuellement fusionnées avec celles des litt. a, b et c, la flotille du Rhin ayant rejoint le corps des torpilleurs et marins.
3,963,500	4,108,400	5,500	150,400	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles.	LITTE des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		REPORT.	fr.
47		Service de la sûreté militaire maintenue à l'armée d'occupation :			
		1	fonctionnaire de 1 <sup>re</sup> classe . . . . . fr.	19,000 »	19,000 »
		4	id. 2 <sup>e</sup> id. . . . .	15,500 »	15,500 »
		3	id. 3 <sup>e</sup> id. . . . .	12,300 »	37,500 »
		10	id. 4 <sup>e</sup> id. . . . .	11,000 »	110,000 »
		41	id. 5 <sup>e</sup> id. . . . .	9,500 »	339,500 »
		21	id. 6 <sup>e</sup> id. . . . .	6,250 »	131,250 »
		4	dactylographe . . . . .	4,800 »	4,800 »
		78			
			Indemnité de marche . . . . .		150,000 »
			Id. de séparation . . . . .		115,000 »
			Id. familiale . . . . .		12,000 »
			Indemnités ou primes éventuelles . . . . .		10,000 »
			Hautes payes pour chevrons de front et pour décoration militaire . . . . .		3,000 »
			Supplément de solde . . . . .		30,000 »
			Frais imprévus . . . . .		10,000 »
			Émoluments et indemnités spéciales de séjour des agents occasionnels . . . . .		17,400 »
			Indemnités de service en Allemagne occupée . . . . .		210,000 »
			TOTAL . . . fr.		1,264,950 »
		Traitements, salaires et indemnités du personnel du service de contrôle du casernement à l'armée d'occupation :			
	a.	Traitements et indemnités des directeur et sous-directeurs des travaux :			
		1	directeur de travaux (à 13,250) . . . . . fr.	13,250 »	
		6	sous-directeurs de travaux (8,000 à 9,500) . . . . .	53,700 »	
		7			
			Indemnité pour tenue . . . . .	6,300 »	
			Id. de marche . . . . .	17 885 »	
			Id. de séparation . . . . .	8,640 »	
			Id. de service en Allemagne occupée . . . . .	21,240 »	
					123,015 »
48	b.	Salaires des surveillants de travaux, dessinateur, comptables, secrétaires-archivistes et dactylographes :			
		14	surveillants de travaux (6,000 à 6,600) . . . . . fr.	89,850 »	
		1	dessinateur . . . . .	6,150 »	
		12	comptables (5,700 à 6,000) . . . . .	69,600 »	
		6	secrétaires-archivistes (5,700 à 6,000) . . . . .	34,800 »	
		8	dactylographes (4,800 à 5,400) . . . . .	39,900 »	
		41		240,300 »	
			Indemnité spéciale de séjour à l'armée d'occupation . . . . .	104,735 »	
			Indemnité de service en Allemagne occupée . . . . .	89,790 »	
					434,845 »
	c.	Indemnités familiales . . . . .			14,640 »
			TOTAL . . . fr.		572,500 »
		A déduire : 1/2 % pour médicaments (approximativement) . . . . .			1,000 »
			RESTE . . . fr.		571,500 »
			A REPORTER . . . . . fr.		

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
3,963,500	4,108,400	5,500	150,400	
1,264,950	1,676,150	»	411,200	ART. 17. — Réduction du personnel.
574,500	698,305	»	126,805	ART. 48. — Réduction du personnel.
5,799,950	6,482,855	5,500	688,405	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . fr.
49		Dépenses de la Commission interalliée de navigation de campagne :	
	a.	Matières d'exploitation (benzol, pétrole, huile, etc.). . . . . fr.	90,000 »
	b.	Entretien et divers . . . . .	10,000 »
50	»	Mobilisation industrielle (y compris les frais d'études). . . . .	
		Divers et imprévus :	
	a.	Dépenses diverses :	
		Indemnités pour pertes de chevaux. . . . . fr	15,000 »
		Réparations aux drapeaux des corps de troupe et acquisition d'objets de deuil . . . .	3,000 »
		Subsides aux sociétés d'anciens militaires pour l'acquisition de drapeaux . . . . .	1,500 »
		Quote-part du Département dans les dépenses du Comité supérieur de contrôle. . . .	117,040 »
		Quote-part du Département dans les dépenses de l'Office central des imprimés . . . .	4,738 »
		Indemnité au conseiller technique des institutions de prévoyance du Département . . .	720 »
		Honoraires d'avocats et frais de procédure. . . . .	194,000 »
		Secours éventuels à accorder en cas d'accidents à des personnes étrangères à l'armée ou à leurs ayants-droit . . . . .	200,000 »
		Liquidation des dépenses à résulter éventuellement des frais d'hospitalisation et des frais de séjour à payer à des ascendants de militaires n'ayant pas pris part à la campagne de 1914-1918 et soumis à un examen dans un hôpital militaire . . . .	1,000 »
51		Remboursement des sommes avancées par les agents diplomatiques ou consulaires pour honoraires dus aux médecins experts désignés pour procéder à la visite médicale des ascendants des militaires n'ayant pas pris part à la campagne 1914-1918 résidant à l'étranger. . . . .	500 »
		Indemnités aux médecins militaires membres du jury d'examen de la Croix-Rouge . . . .	3,000 »
		Indemnités à payer :	
		1° Pour dégâts causés aux propriétés et aux récoltes par les manœuvres de troupe . . . . . fr.	40,000 »
		2° Pour dommages matériels causés par accidents de roulage, atterrissages d'avions ou aérostats . . . . .	85,000 »
			<hr/>
			125,000 »
		Frais de transmission de télégrammes d'État et de correspondances expédiées par express et frais de communications téléphoniques . . . . .	36,000 »
		Frais d'entretien de militaires détenus dans les prisons prévôtales . . . . .	15,000 »
	b.	Dépenses imprévues non libellées au Budget . . . . .	100,000 »
		TOTAL DU CHAPITRE XII . . . fr	

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION	
5,799,950 »	6,482,855 »	5,500 »	688,405 »	
			»	
100,000 »	100,000 »	»	»	
300,000 »	300,000 »	»	»	
816,498 »	822,688 »	»	6,190 »	Art. 51. — Le crédit est mis en rapport avec les besoins prévus pour 1926.
7,016,448 »	7,705,543 »	5,500 »	694,595 »	
DIMINUTION. . fr.		689,095 »		

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	<b>DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.</b>
<b>DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.</b>		
<b>CHAPITRE XIII.</b>		
<b>SERVICES DIVERS.</b>		
Partie mobile des traitements et salaires :		
1. <i>Administration centrale :</i>		
	a)	Personnel civil (fonctionnaires, employés et gens de service) fr. 4,094,200 »
	b)	Délégation militaire auprès du Ministre des Chemins de fer (agents de l'Administration des Chemins de fer) . . . . . 40,400 »
	c)	Matériel (hommes de peine) . . . . . 46,920 »
	d)	Direction des informations militaires. Personnel des services photographique et cinématographique de l'armée . . . . . 34,400 »
	e)	Institut cartographique militaire . . . . . 453,100 »
		<hr/> 1,639,020 »
2. <i>Officiers et troupes :</i>		
	a)	Officiers et assimilés . . . . . 20,100,000 »
	b)	Militaires de rang subalterne . . . . . 27,854,000 »
	c)	Secrétaires archivistes de trésoriers . . . . . 236,800 »
	d)	Personnel civil militarisé, etc. . . . . 216,800 »
	e)	Aumôniers et prêtres agréés . . . . . 122,800 »
	f) <i>Écoles des pupilles de l'armée :</i>	
		Personnel civil enseignant . . . . . 302,000 »
		Aumôniers . . . . . 8,500 »
		Personnel civil militarisé et personnel militaire placé sans allocations militaires . . . . . 240,000 »
	g)	École pour cuisiniers militaires (professeur civil) . . . . . 3,200 »
		<hr/> 49,084,100 »
3. <i>Hôpitaux et pharmacies militaires :</i>		
		Infirmières et personnel ouvrier . . . . . 623,300 »
4. <i>Académie militaire :</i>		
	a)	École militaire . . . . . 311,400 »
	b)	École de Guerre . . . . . 28,000 »
	c)	Musée royal de l'armée . . . . . 50,080 »
		<hr/> 389,480 »
5. <i>Armement, charroi et harnachement de l'armée :</i>		
	a)	Établissements, services techniques et parcs d'artillerie . . . . . 6,300,731 »
	b)	Établissements du charroi automobile . . . . . 107,523 »
		<hr/> 6,408,254 »
6. <i>Bâtiments et constructions militaires :</i>		
		Personnel civil . . . . . 1,360,000 »
<hr/>		
A REPORTER . . . fr. 59,504,154 »		
A REPORTER. . . . fr.		

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS Demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CRÉDITS Alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
63,246,595 »	64,680,331 »	»	1,433,736 »	ART. 52. — Réduction du personnel Le crédit a été calculé dans l'hypothèse où l'index-number dépasserait 510 pendant toute l'année 1926.
63,246,595 »	64,680,331 »	»	1,433,736 »	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . . fr.
			REPORT . . . . fr. 59,504,454 »
		7. <i>Services techniques du génie :</i>	
		Personnel . . . . .	327,446 »
		8. <i>Nourriture des troupes, fourrages et autres prestations :</i>	
		a) Nourriture des troupes. Personnel . . . . . fr.	757,600 »
		b) Service du couchage. Id. . . . .	441,000 »
		c) Équipement des troupes. Id. . . . .	634,987 »
			1,830,587 »
		9. <i>Transports :</i>	
		Personnel de la section des chemins de fer de campagne en pays rhénan . . . . .	367,200 »
		10. <i>Divers :</i>	
		a) Corps de torpilleurs et marins . . . . . fr.	60,000 »
		b) Service de la Sûreté militaire maintenue à l'armée d'occupation .	237,600 »
		c) Service de contrôle du casernement à l'armée d'occupation . .	20,300 »
		d) Personnel du Comité supérieur de contrôle. (Quote-part du Département) . . . . .	20,622 »
		e) Personnel de l'Office central des imprimés. (Quote-part du Dépar- tement). . . . .	2,086 »
			340,608 »
		11. <i>Dépenses suites de guerre :</i>	
		A. — Administration centrale :	
		Personnel civil temporaire . . . . .	336,000 »
		B. — Officiers et troupes :	
		a) Officiers pensionnés maintenus en service, admis au bénéfice de l'arrêté royal du 16 septembre 1919 . . . . . fr.	484,800 »
		b) Militaires appointés et soldés, malades et blessés de guerre restés en traitement dans les hôpitaux . . . . .	15,000 »
			499,800 »
		C. — Service des sépultures militaires . . . . .	40,800 »
			TOTAL . . . . fr. 63,246,595 »
(1)	•	Frais occasionnés par le fonctionnement de la Commission de la marine militaire ( <i>pour mémoire</i> ) . . . . .	
(2)	•	Équipement des laboratoires de recherches du service des gaz de combat ( <i>pour mémoire</i> ) . .	
			A REPORTER . . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés pour l'exercice 1926.	CRÉDITS alloués pour l'exercice 1925.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
63,246,595 »	64,680,331 »	»	1,433,736 »	
»	15,000 »	»	15,000 »	(1) ART. 55 de 1925. — Cette dépense n'est plus à envisager en 1926.
»	90,000 »	»	90,000 »	(2) ART. 36 de 1925. — Cette dépense n'est plus à envisager en 1926.
63,246,595 »	64,785,331 »	»	1,538,736 »	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		REPORT . . . fr.
		<b>DÉPENSES SUITES DE GUERRE.</b>		
		<i>Administration centrale.</i>		
	»	Traitements et indemnités du personnel civil temporaire :		
		1 agent, à . . . . . fr.	6,500 »	6,500 »
		115 agents, à . . . . .	5,600 »	644,000 »
		11 id. . . . .	5,200 »	57,200 »
		2 téléphonistes . . . . .	4,700 »	9,400 »
53		11 messagers . . . . .	4,400 »	48,400 »
		<hr/>		<hr/>
		140 . . . . .		765,500 »
		Primes aux agents attachés au Cabinet :		
		3 agents à 180 francs . . . . .		540 »
		Indemnité de résidence . . . . .		87,000 »
		Indemnités familiales . . . . .		53,160 »
		Indemnités de préavis et de licenciement . . . . .		20,000 »
			<hr/>	<hr/>
		TOTAL. . . fr.		926,200 »
54	»	Suppléments de traitement pour exercice de fonctions supérieures et indemnités pour travaux supplémentaires aux fonctionnaires et employés de l'Administration centrale . . . . .		
		Matériel des organismes temporaires :		
	a.	Fournitures de bureau, machines à écrire, à reproduire et à calculer, reliure des registres, impressions, papiers, enveloppes, ports de lettres et autres menues dépenses se rapportant aux différents organismes temporaires rattachés à l'Administration centrale . . . . . fr.		52,500 »
	b.	Salaires et indemnités des nettoyeuses et hommes de peine temporaires, indemnités diverses aux messagers et aux chauffeurs, etc. :		
		3 nettoyeuses . . . . . fr.	7,000 »	
		Indemnités diverses aux messagers, aux chauffeurs, etc. . . . .	1,000 »	
55		Salaires et indemnités imprévues d'hommes de peine supplémentaires à recruter éventuellement à la Bourse du Travail, nettoyeuses supplémentaires, etc. . . . .		2,000 »
			<hr/>	<hr/>
	c.	Éclairage et chauffage . . . . .		13,000 »
	d.	Entretien des locaux et des bâtiments, location éventuelle d'immeubles, achat et entretien du mobilier, abonnements téléphoniques, etc. . . . .		4,500 »
			<hr/>	<hr/>
		TOTAL. . . fr.		80,000 »
				<hr/>
		À REPORTER . . . fr.		

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations</i>	
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.		
63,246,595	64,785,331	»	1,538,736	<p style="text-align: center;">NOTE.</p> <p>L'organisation actuelle du Département de la Défense Nationale comporte des services de liquidation destinés à disparaître dans un temps plus ou moins éloigné.</p> <p>Les fonctionnaires de l'Administration centrale placés à la tête de ces services ne peuvent être pourvus du grade afférent à l'emploi temporaire qu'ils occupent, mais il est équitable de les rémunérer pour les fonctions supérieures qu'ils exercent.</p> <p>D'autre part, dans certains services de liquidation, il est nécessaire d'activer le travail et des prestations supplémentaires sont exigées des agents afin de ne pas recourir à une augmentation de personnel. Ces prestations devant être rémunérées, il y a lieu de prévoir les crédits nécessaires.</p>	
926,200	1,222,095	»	295,895		Art. 55. — Réduction du personnel.
5,000	5,000	»	»		
80,000	160,000	»	80,000		Art. 55. — Diminution progressive des organismes temporaires.
64,257,795	66,172,426	»	1,914,631		

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	<b>DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.</b>		
			REPORT. . . fr.	
		<i>Officiers et troupes.</i>		
	»	Traitements et indemnités des officiers pensionnés maintenus en service, admis au bénéfice de l'arrêté royal du 16 septembre 1919 :		
			Traitements moyens annuels	
			—	
		1 colonel . . . . . fr.	25,500 »	25,500 »
		3 lieutenants-colonels . . . . .	24,250 »	63,750 »
		17 majors . . . . .	18,000 »	306,000 »
		37 capitaines-commandants . . . . .	14,900 »	551,300 »
56		34 capitaines . . . . .	14,000 »	476,000 »
		30 lieutenants . . . . .	10,250 »	307,500 »
		<hr/>		1,730,050 »
		A déduire pour la pension d'ancienneté . . . . .		510,050 »
			RESTE. . . fr.	1,220,000 »
		Indemnité de tenue et d'équipement . . . . .		109,800 »
		Indemnité de cabinet de consultation . . . . .		2,400 »
		Indemnités familiales . . . . .		20,000 »
		Indemnité de résidence . . . . .		80,000 »
			TOTAL. . . fr.	1,432,200 »
57	»	Traitements, indemnités et solde d'hôpital des militaires appointés et soldés, malades et blessés de guerre restés en traitement dans les hôpitaux . . . . .		
		<i>Transports.</i>		
(1)	»	Transports de parents ou de personnes déléguées pour assister aux exhumations des corps; transport de ces corps; transport d'invalides appelés devant des Commissions de contre-visite, etc. ( <i>pour mémoire</i> ) . . . . .		
			À REPORTER. . . fr.	

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
64,257,795	66,172,426	»	1,914,631	
1,432,200	1,597,200	»	165,000	ART. 56. — Diminution du nombre d'officiers pensionnés maintenus en service.
30,000	123,300	»	93,300	ART. 57. — Diminution du nombre de malades et blessés de guerre restés en traitement dans les hôpitaux; modification du libellé de l'article due à la suppression de l'Institut de physiothérapie de Woluwe.
»	150,000	»	150,000	(1) ART. 62 de 1925. — Les opérations de regroupement des tombes de militaires belges décédés pendant la guerre sont terminées. Les frais de transport des invalides appelés à comparaître devant les commissions de pension sont portés à charge du Budget extraordinaire. (Dépenses non permanentes résultant de la réparation des dommages de guerre.)
65,719,995	68,042,926	»	2,322,931	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	<b>DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.</b>	REPORT. . . fr.
		<i>Dépenses diverses.</i>	
58	»	Achat de décorations décernées pour faits de guerre . . . . .	
		Service des sépultures militaires :	
	a.	Sépultures des militaires belges en Belgique et à l'étranger :	
		1° Entretien des tombes militaires belges situées dans le pays et à l'étranger et, éventuellement, frais d'aménagement et d'entretien de tombes militaires effectués par des tiers avant la création du service des sépultures militaires . . . . . fr.	200,000 »
		2° Achat de fleurs, d'arbres et d'arbustes d'ornement pour la décoration des cimetières militaires, des carrés militaires des cimetières communaux et des tombes. . . . .	70,000 »
		3° Parachèvement des cimetières militaires belges, achats de terrains, régularisation des terrains occupés, aménagement des voies d'accès et chemins intérieurs, plantations, clôtures, achat et placement des stèles, achat de concessions perpétuelles, etc. . . . .	483,000 »
		4° Aménagement des tombes belges situées à l'étranger, y compris le transport des stèles officielles. . . . .	300,000 »
		5° Allocation éventuelle de subsides à des comités ou organismes pour l'érection de monuments collectifs dans les cimetières . . . . .	10,000 »
		6° Divers : frais de bureau, location, impôts, assurances, entretien des immeubles loués, acquisition, renouvellement et réparation de matériel, frais de chauffage et d'éclairage, indemnités aux officiers du service en raison de la nature de leurs fonctions sur le terrain; frais de déplacement du personnel pour le service des tombes ou des cimetières . . . . .	70,000 »
59		7° Fonctionnement de la Commission nationale des sépultures militaires . . . . .	1,000 »
		<hr style="width: 100px; margin-left: auto; margin-right: 0;"/>	1,134,000 »
	b.	Sépultures des militaires alliés inhumés en Belgique :	
		Achat ou location des terrains pour cimetières alliés, pour monuments commémoratifs en dehors des cimetières et pour leurs voies d'accès, régularisation de l'occupation de certains terrains déjà affectés à des cimetières au cours de la guerre, achat de concessions perpétuelles . . . . .	400,000 »
		<hr style="width: 100px; margin-left: auto; margin-right: 0;"/>	1,534,000 »
		A REPORTER. . . fr.	1,534,000 »
			  <b>A REPORTER. . . fr.</b>

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
65,719,995	68,042,926	»	2,322,931	
50,000	100,000	»	50 000	ART. 58. — Diminution du nombre de distinctions honorifiques restant à octroyer aux anciens combattants.
2,047,000	3,870,000	»	1,823,000	ART. 59. — Le crédit est mis en rapport avec les besoins prévus pour 1926.
67,786,995	72,012,926	»	4,225,931	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		REPORT. . . fr.
				REPORT. . . fr. 4,534,000 »
	c.	Sépultures des militaires allemands inhumés en Belgique :		
		1 <sup>o</sup> Frais d'occupation temporaire des terrains affectés aux cimetières allemands en Belgique . . . . . fr.	20,000 »	
		2 <sup>o</sup> Regroupement des tombes isolées, menus travaux d'aménagement aux cimetières allemands . . . . .	20,000 »	
		3 <sup>o</sup> Entretien et surveillance des cimetières allemands et des tombes, placement de nouvelles croix, réparation des clôtures . . . . .	350,000 »	
				390,000 »
	d.	Personnel :		
		<i>Traitements et indemnités diverses :</i>		
		1 architecte . . . . . (pendant 6 mois) fr.	10,600	5,300 »
		1 architecte des plantations . . . . . id.	9,000	4,500 »
		1 géomètre . . . . . id.	9,000	4,500 »
		2 dessinateurs . . . . . id.	7,000	7,000 »
		2 employés chefs . . . . . id.	{ 5,400 } { 5,800 }	5,600 »
		1 sténo-dactylographe . . . . . id.	4,400	2,200 »
		2 dactylographes . . . . . id.	{ 3,600 } { 3,900 }	3,750 »
		10 employés masculins . . . . . id.	{ 4,800 } { 5,600 }	26,800 »
		10 employés féminins . . . . . id.	{ 3,600 } { 4,200 }	18,900 »
		1 concierge gardien de la crypte de Loncin . . . . .	3,350	3,350 »
		1 concierge . . . . . (pendant 6 mois)	3,350	1,675 »
		1 garçon de bureau . . . . . id.	3,400	1,700 »
		1 garçon de bureau (rétribution forfaitaire sans partie mobile) . . . . . id.	5,700	2,850 »
		34 Indemnités familiales . . . . .	4,825 »	93,000 »
		TOTAL. . . fr.		2,017,000 »
60		Réquisition de véhicules automobiles . . . . .		
		TOTAL DU CHAPITRE XIII. . . fr.		

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		Augmentation.	Diminution.	
67,786,995	72,012,926	»	4,225,931	
200,000	200,000	»	»	
67,986,995	72,212,926	»	4,225,931	
DIMINUTION. . . fr.		4,225,931		

ART. 60. — Crédit à maintenir. Il sera nécessaire pour payer les prestataires à l'endroit desquels un jugement sera rendu en 1926.

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉROS des CHAPITRES.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<i>Récapitulation.</i>	
<b>PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.</b>	
I. II. III. IV. V. VI. VII. VIII. IX. X. XI. XII.	Administration centrale. . . . . Traitements et indemnités des officiers; traitements, solde et accessoires des troupes . . . . Hôpitaux et pharmacies militaires . . . . . Académie militaire . . . . . Armement, charroi et harnachement de l'armée. . . . . Bâtiments et constructions militaires . . . . . Services techniques du génie. . . . . Aéronautique. . . . . Nourriture des troupes. Fourrages et autres prestations . . . . . Transports. Indemnités de déplacement et de déménagement . . . . . Pensions et secours. — Subsidés . . . . . Dépenses diverses et dépenses imprévues. . . . .
	TOTAL DES DÉPENSES ORDINAIRES. . . . fr.
<b>DEUXIÈME SECTION. -- DÉPENSES EXCEPTIONNELLES</b>	
XIII.	Services divers . . . . .
	TOTAL du Budget du Ministère de la Défense nationale. . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
9,572,590	10,472,125	»	899,755	<p>NOTE</p> <p>—</p> <p>A remarquer que le Département de la Défense Nationale prévoit le versement aux Voies et Moyens des recettes ci-après :</p> <p>Quotes-parts de la pension à payer par les élèves de l'École militaire en vertu de la loi du 18 mars 1858 modifiée par celles du 8 août 1921 et du 28 juillet 1922 . . . . . fr. 200,000</p> <p>Prestations et cessions faites contre remboursement par les services relevant du Département de la Défense Nationale. 9,585,000</p> <p>(Recettes accidentelles). Services photographique et cinématographique de l'armée et service des cinémas militaires pour les troupes de l'armée d'occupation. 20,000</p> <p>Produits de l'Administration des Domaines (ventes de chevaux de réforme) . 1,500,000</p> <p>TOTAL . . . . fr. 11,105,000</p>
203,011,982	210,263,820	»	7,255,838	
18,048,450	18,846,230	»	797,800	
2,114,675	2,207,705	»	95,050	
49,506,335	50,487,385	»	981,050	
14,515,000	15,628,940	»	1,113,940	
5,876,075	5,895,760	»	19,685	
26,650,000	28,783,440	»	2,153,440	
168,305,500	153,326,500	14,977,000	»	
14,535,000	14,671,140	»	538,140	
5,590,000	4,571,500	1,018,500	»	
7,016,448	7,705,545	»	689,095	
522,537,835	520,862,108	15,995,500	14,519,755	
67,986,995	72,212,926	»	4,225,931	
590,524,850	593,075,034 (1)	15,995,500	18,545,684	
DIMINUTION. . . fr.		2,550,184 (1)		

(1) Compte non tenu des suppléments qui seront nécessaires, pour 1925, aux crédits non limitatifs.  
(Voir l'Exposé général du Budget.)

**Modification apportée au texte de la loi contenant le Budget  
de la Défense Nationale pour l'exercice 1926.**

---

**ART. 2 DU PROJET DE LOI.** — Les mots « *de même espèce* » ont été supprimés à la fin du premier alinéa de cet article.

Cette modification est faite pour mettre d'accord les textes avec la pratique; les recettes faites par les établissements visés à cet alinéa viennent en déduction des dépenses de toute espèce faites par les établissements visés à l'article 2.

---

**ANNEXES**  
**AUX**  
**DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET**  
**DU**  
**MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE**  
**POUR L'EXERCICE 1926**

---

- 1° Tableau des effectifs, calcul des traitements, solde, etc. (art. 13, litt. *a* et *b*);
  - 2° Éducation physique (art. 13, litt. *h*);
  - 3° Dépenses relatives aux Écoles des Pupilles de l'Armée (art. 13, litt. *k*);
  - 4° Dépenses relatives aux Écoles d'Armes (art. 13, litt. *l*);
  - 5° Dépenses relatives aux Écoles du Service de santé (art. 13, litt. *m*);
  - 6° Dépenses relatives à l'École des sous-lieutenants de réserve des services administratifs (art. 13, litt. *n*);
  - 7° Dépenses relatives à l'École des Services automobiles (art. 13, litt. *o*);
  - 8° Dépenses relatives à l'École pour cuisiniers militaires (art. 13, litt. *p*).
-

## Traitements et indemnités des officiers et assimilés.

## TRAITEMENTS.

GRADES.	Effectifs.	Traitements moyens annuels.	MONTANT.
Lieutenants généraux . . . . .	27	40,000 »	1,080,000 »
Généraux-majors . . . . .	36	31,500 »	1,134,000 »
Colonels . . . . .	144	25,500 »	3,672,000 »
Lieutenants-colonels . . . . .	130	21,250 »	2,762,500 »
Majors . . . . .	330	18,000 »	5,940,000 »
Capitaines commandants (transitoirement) . . . . .	825	14,900 »	12,292,500 »
Capitaines . . . . .	1,073	14,000 »	15,050,000 »
Lieutenants et sous-lieutenants . . . . .	2,705	9,500 »	25,697,500 »
	5,272		67,628,500 »
A ajouter :			
Pour traitements des officiers de réserve rappelés sous les armes . . . . . fr.		150,000 »	
Id. des officiers en non-activité . . . . .		180,000 »	
Pour supplément de fin de carrière . . . . .		75,000 »	
Pour supplément aux commandants de corps d'armée, de circonscription militaire, au chef d'état-major général de l'armée, au commandant de l'armée d'occupation et aux inspecteurs généraux d'armes . . . . .		56,000 »	461,000 »
			68,089,500 »
A déduire : $\frac{1}{2}\%$ pour médicaments (approximativement) . . . . .			340,500 »
		Reste. . . . fr.	67,749,000 »
A ajouter :			
<b>INDEMNITÉS.</b>			
Indemnités à des officiers chargés d'exercer des fonctions supérieures à leur grade . . . . .			160,000 »
Id. aux officiers montés . . . . .			1,000,000 »
Id. de résidence . . . . .			1,500,000 »
Id. de cabinet de consultation . . . . .			410,000 »
Id. d'amortissement . . . . .			410,000 »
Id. de marche . . . . .			3,050,000 »
Id. de séparation . . . . .			1,601,800 »
Id. de premier équipement aux sous-officiers promus sous-lieutenants . . . . .			452,000 »
Id. de service en Allemagne occupée . . . . .			3,200,000 »
Id. aux sous-chefs d'état-major général . . . . .			3,000 »
Id. aux officiers détachés au Département de la Défense Nationale . . . . .			170,400 »
Id. familiales . . . . .			1,730,000 »
Id. spéciales dans les camps (périodes de tir, etc.) . . . . .			375,700 »
Id. de tenue et d'équipement . . . . .			5,000,000 »
Id. aux officiers du cabinet . . . . .			10,000 »
Id. aux officiers ingénieurs des fabrications militaires . . . . .			70,000 »
		TOTAL du litt a de l'art. 15 . . . . fr.	86,891,900 »

## Traitements, solde, indemnités et accessoires des troupes.

## TRAITEMENTS, SOLDE ET INDEMNITÉS DES MILITAIRES DE RANG SUBALTERNE.

GRADES.	Effectifs.	Nombre de journées de présence.	Soldes journalières.	Traitements moyens annuels.	MONTANT des sommes prévues :		
					Pour les appointés.	Pour les soldés.	
Adjudants chefs de musique	appointés . . . . .	6	»	»	9,000	54,000	»
	soldés :						
	volontaires, miliciens . . . . .	»	»	»	»	»	»
Adjudants . . . . .	appointés . . . . .	1,882	»	»	7,500	14,115,000	»
	soldés :						
	volontaires, miliciens . . . . .	57	20,805	8 »	»	»	166,440 »
Premiers sergents-majors, premiers maréchaux des logis chefs, sous-chefs de musique . . . . .	appointés . . . . .	933	»	»	7,000	6,531,000	»
	soldés :						
	volontaires, miliciens . . . . .	»	»	»	»	»	»
Sergents-majors, maréchaux des logis chefs, musiciens de 1 <sup>re</sup> classe.	appointés . . . . .	1,096	»	»	6,200	6,793,200	»
	soldés :						
	volontaires, miliciens . . . . .	»	»	»	»	»	»
Premiers sergents, premiers maréchaux des logis, musiciens de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	appointés . . . . .	1,103	»	»	5,750	6,342,250	»
	soldés :						
	volontaires, miliciens . . . . .	8	2,920	5 40	»	»	15,768 »
Sergents fourriers, maréchaux des logis fourriers . . . . .	appointés . . . . .	747	»	»	5,480	4,093,560	»
	soldés :						
	volontaires, miliciens . . . . .	15	5,475	5 »	»	»	27,375 »
Sergents, maréchaux des logis, musiciens de 3 <sup>e</sup> classe . . . . .	appointés . . . . .	3,794	»	»	5,160	19,577,040	»
	soldés :						
	volontaires, miliciens . . . . .	600	219,000	4 »	»	»	876,000 »
Caporaux clairons, brigadiers trompettes, musiciens de 4 <sup>e</sup> classe . . . . .	appointés . . . . .	286	»	»	4,400	1,258,400	»
	soldés :						
	volontaires, miliciens . . . . .	3	1,095	2 20	»	»	2,409 »
Caporaux, brigadiers, musiciens de 5 <sup>e</sup> classe . . . . .	appointés . . . . .	1,662	»	»	4,000	6,648,000	»
	soldés :						
	volontaires, miliciens . . . . .	675	216,375	1 60	»	»	394,200 »
Clairons et trompettes . . . . .	appointés . . . . .	1,704	621,960	0 60	»	»	373,176 »
	soldés :						
	volontaires, miliciens . . . . .	25	»	»	3,700	92,500	»
Soldats . . . . .	appointés . . . . .	8	2,920	1 30	»	»	3,796 »
	soldés :						
	volontaires, miliciens . . . . .	205	74,825	0 30	»	»	22,447 50
TOTAUX . . . . .	appointés . . . . .	2,011	»	»	3,600	7,239,600	»
	soldés :						
	volontaires, miliciens . . . . .	946	345,290	1 »	»	»	345,290 »
Pour mémoire :	volontaires, miliciens . . . . .	57,722	21,068,530	0 30	»	»	6,320,559 »
	appointés . . . . .	13,545				72,746,550	
	soldés : volontaires, miliciens . . . . .	2,312					8,734,340 50
Militaires placés sans allocations militaires et salariés . . . . .	59,887						
TOTAL . . . . .	78,000						
Pupilles et cadets non militaires . . . . .	700	255,500	0 10	»	»	»	25,550 »
							8,759,890 50
							72,746,550 »
							81,506,440 50

A REPORTER. . . fr.

REPORT. . . . fr. 81,506,440 50

A déduire :

$\frac{1}{2}$ % pour médicaments aux appointés (approximativement) . . . . .	fr. 364,990 50	
Pour solde des militaires non appointés en traitement dans les hôpitaux . . . . .	300,000 »	
Pour les militaires en petite permission (miliciens soldés) . . . . .	300,000 »	
		964,990 50

RESTE . . . . fr. 80,541,450 »

A ajouter :

## SUPPLÉMENTS DE SOLDE, INDEMNITÉS ET ACCESSOIRES :

Indemnité de séparation . . . . .	fr. 2,964,000 »
Id. de logement . . . . .	6,300,000 »
Supplément d'allocations aux volontaires de carrière et rengagés soldés mariés . . . . .	21,000 »
Indemnités aux militaires exerçant des fonctions supérieures à leur grade . . . . .	30,000 »
Traitements des secrétaires-archivistes de trésoriers (74 agents civils en moyenne) . . . . .	745,000 »
Indemnités professionnelles (y compris l'indemnité aux maréchaux-ferrants en possession du titre de maître). . . . .	1,090,200 »
Supplément de solde aux militaires de l'armée d'occupation . . . . .	3,475,000 »
Indemnités de service en Allemagne occupée . . . . .	5,900,000 »
Hautes paies pour chevrons de front . . . . .	2,450,000 »
Hautes paies pour décorations militaires (article 4 de l'arrêté royal du 17 juillet 1912) . . . . .	30,000 »
Indemnités aux militaires de rang subalterne licenciés par réforme (art. 88 de l'arrêté royal du 14 novembre 1923) . . . . .	20,000 »
Salaires et indemnités du personnel civil militarisé et des militaires placés sans allocations militaires (musiciens du 1 <sup>er</sup> régiment de guides, militaires sans allocations militaires et salariés, employés à l'Institut militaire d'éducation physique, etc.) . . . . .	576,700 »
Indemnités aux sous-officiers faisant fonctions d'officier payeur ou d'administration . . . . .	12,000 »
Indemnités familiales . . . . .	4,500,000 »
Indemnités de voyage ou de mission . . . . .	92,000 »
Indemnités aux militaires de la Commission interalliée de navigation de campagne . . . . .	43,800 »
Indemnités aux militaires de la Commission interalliée de chemins de fer de campagne . . . . .	85,000 »
Traitements des sténos-dactylos (15 agents) des États-majors, des bureaux de cantonnement, etc., et des interprètes (10 agents) en service à l'armée d'occupation . . . . .	204,000 »
Indemnités spéciales et suppléments de solde au personnel militaire du corps de torpilleurs et marins . . . . .	125,000 »
Indemnités de résidence des secrétaires-archivistes de trésoriers . . . . .	34,600 »
Indemnités familiales des secrétaires-archivistes de trésoriers, du personnel civil militarisé et des militaires placés sans allocations militaires . . . . .	57,440 »

TOTAL du litt. b de l'art. 13. . . . fr. 109,297,190 »

ART. 13 (LITT. h).

Service de l'éducation physique.

I. — Institut militaire d'éducation physique.

A. Équipements et matériel d'éducation physique pour le personnel enseignant et le personnel élève . . . . .	fr.	43,132 »	
B. Laboratoire de physiologie et de chimie biologique . . . . .		9,000 »	
C. Ouvrages, cours, films, matériel didactique. Bibliothèque . . . . .		6,000 »	
D. Indemnités au personnel enseignant :			
Commandant de l'Institut, professeurs et médecins militaires, adjudants moniteurs, sous-officiers moniteurs. . . . .		15 000 »	
		<hr/>	73,132 »

II. — Équipements et matériel d'éducation physique pour les corps de troupe, les établissements d'instruction et les camps.

A. Équipements et matériel d'éducation physique pour les corps de troupe, les établissements d'instruction et les camps . . . . .	fr.	185,000 »	
B. Entretien des équipements et du matériel ci-dessus. Frais d'organisation et de déplacement pour épreuves à l'intérieur du pays et à l'étranger; frais d'administration résultant de la pratique de l'éducation physique. Abonnements aux bassins de natation pour la formation de moniteurs de natation dans les corps de troupe. Bassin de natation de la garnison de Bruxelles (administré par l'Institut) . . . . .		217,000 »	
		<hr/>	402,000 »

TOTAL DU LITT. h DE L'ARTICLE 13 . . . . fr. 475,132 »

## ART. 13 (LITT. k).

## Dépenses relatives aux Écoles des pupilles de l'armée.

## PERSONNEL :

Indemnité au commandant supérieur des écoles . . . . . fr. 1,800 »

*Personnel civil enseignant :*

2 Directeurs des études des Écoles primaires . . . . . fr.	28,950 »	
15 Professeurs . . . . .	253,550 »	
41 Régents . . . . .	502,270 »	
4 Régents en disponibilité . . . . .	36,820 »	
7 Instituteurs des Écoles moyennes . . . . .	75,210 »	
1 Instituteur des Écoles moyennes en disponibilité . . . . .	7,520 »	
11 Instituteurs des Écoles primaires . . . . .	111,020 »	
2 Instituteurs des Écoles primaires en disponibilité . . . . .	7,370 »	
1 Professeur de dessin . . . . .	11,940 »	
1 Maître de chant . . . . .	1,500 »	
1 Professeur sans diplôme . . . . .	17,410 »	
		<hr/>
		1,053,560 »

86

*Aumôniers :*

1 Aumônier divisionnaire . . . . . fr.	15,420 »	
1 Aumônier adjoint de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	12,430 »	
3 Aumôniers adjoints de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	30,700 »	
		<hr/>
		58,550 »

5

*Personnel civil militarisé, personnel civil non militarisé et militaires placés sans allocations militaires :*

1 Secrétaire-archiviste . . . . . fr.	7,160 »	
1 Chef de ménage . . . . .	6,800 »	
1 Archiviste magasinier . . . . .	5,570 »	
3 Concierges . . . . .	14,610 »	
7 Chauffeurs machinistes . . . . .	47,340 »	
3 Aides chauffeurs . . . . .	16,560 »	
5 Machinistes électriciens . . . . .	30,150 »	
4 Aides électriciens . . . . .	21,300 »	
10 Cuisiniers . . . . .	55,390 »	
8 Aides cuisiniers . . . . .	40,520 »	
4 Menuisiers . . . . .	22,020 »	
40 Hommes de peine . . . . .	194,560 »	
14 Garçons de table . . . . .	72,210 »	
21 Veilleurs de nuit . . . . .	99,120 »	
2 Préposés au service des eaux . . . . .	11,040 »	
1 Préposé au service de la salle de bains . . . . .	4,770 »	
		<hr/>
		649,090 »

125

Indemnités familiales . . . . .	403,560 »
Hautes paies pour décorations militaires et pour chevrons de front au personnel militaire placé sans allocations militaires . . . . .	8,600 »

## DÉPENSES D'ADMINISTRATION :

Frais et entretien du matériel scolaire et nettoyage des classes . . . . . fr.	6,200 »	
Service du culte . . . . .	2,750 »	
Achat et entretien d'instruments pour le cabinet de physique et de chimie . . . . .	3,500 »	
Fournitures classiques . . . . .	27,000 »	
Abonnements au téléphone et communications hors réseau . . . . .	4,000 »	
Service de la bibliothèque . . . . .	2,500 »	
Entretien de bâtiments . . . . .	177,700 »	
Imprévus . . . . .	17,350 »	
		<hr/>
		241,000 »

TOTAL DU LITT. k DE L'ARTICLE 13 . . . . . fr. 2,416,160 »

## ART. 13 (LITT. l).

## Dépenses relatives aux écoles d'armes.

<i>Personnel :</i>	École d'infante- rie.	École de cavalerie.	École d'artille- rie.	École du génie.	TOTAUX.
Indemnité au commandant de l'École d'armes. fr.	1,800	1,800	1,800	1,800	7,200
Indemnité au commandant du Centre d'études techniques . . . . .	1,500	1,500	1,500	1,200	5,700
Indemnité au commandant de l'École de perfectionnement pour sous-lieutenants . . . . .	1,500	1,200	1,500	1,200	5,400
Indemnité au commandant de l'École de sous-lieutenants de réserve . . . . .	1,500	1,200	1,200	1,200	5,100
Indemnité au commandant de l'École des sous-officiers . . . . .	»	1,200	»	1,200	2,400
Indemnité aux officiers faisant partie du personnel enseignant (professeurs-adjoints, etc.) . . . . .	41,900	24,000	48,000	13,200	127,100
<i>Dépenses d'administration.</i>					
Achat et entretien d'instruments de laboratoire et de recherches . . . . .	53,500	1,500	8,000	5,000	68,000
Travaux du centre d'études techniques . . . . .	3,000	2,500	15,000	10,000	30,500
Dépenses pour les cours et bibliothèques (matériaux, ouvrages techniques et fournitures classiques). . . . .	23,500	6,000	17,000	17,000	63,500
Dépenses relatives aux Écoles de sous-officiers, cours d'illettrés, etc. . . . .	500	3,000	600	»	4,100
Harnachements anglais . . . . .	»	1,500	»	»	1,500
Abonnement au téléphone. . . . .	»	600	320	345	1,265
Entretien des bâtiments . . . . .	82,000	88,000	130,000	43,900	343,900
Imprévus . . . . .	8,000	5,000	3,880	3,953	20,833
TOTAUX . . . fr.	218,700	139,000	228,800	100,000	686,500

## ART. 13 (LITT. m).

## Dépenses relatives aux écoles du service de santé.

<i>Personnel :</i>	École des Officiers.	École des Troupes.	TOTAUX.
Indemnité au commandant de l'École . . . . . fr.	1,500	1,500	3,000
Indemnité aux professeurs . . . . .	18,000	9,600	27,600
<i>Dépenses d'administration :</i>			
Frais d'achat et d'entretien du matériel scolaire et nettoyage des classes. . . . .	2,000	2 000	4,000
Fournitures classiques . . . . .	3,500	3,000	6,500
Service de la bibliothèque . . . . .	500	500	1,000
Entretien des bâtiments . . . . .	3,750	92,500	96,250
Imprévus . . . . .	1,000	2,500	3,500
TOTAUX. . . fr.	30,250	111,600	141,850

**ART. 13 (LITT. n).****Dépenses relatives à l'École de sous-lieutenants de réserve  
des services administratifs.***Personnel :*

Indemnité au commandant de l'École . . . . .	fr.	1,200 »	
Indemnité aux professeurs (personnel enseignant) . . . . .		2,400 »	
		<u>3,600 »</u>	

*Dépenses d'administration :*

Frais d'administration . . . . .		300 »	
Frais d'instruction . . . . .		350 »	
Fournitures classiques . . . . .		2,000 »	
Entretien des bâtiments . . . . .		1,000 »	
Imprévus . . . . .		250 »	
		<u>3,900 »</u>	
<b>TOTAL.</b>	<b>fr.</b>	<b>7,500 »</b>	

**ART. 13 (LITT. o).****Dépenses relatives à l'École des services automobiles.***Personnel :*

Indemnité au commandant de l'École . . . . .	fr.	720 »
Indemnité aux professeurs . . . . .		5,760 »

*Dépenses d'administration :*

Frais d'administration . . . . .	fr.	1,200 »
Frais d'instruction et Fournitures classiques } . . . . .		5,060 »
Entretien des bâtiments . . . . .		40,760 »
<b>TOTAL.</b>	<b>fr.</b>	<b>23,500 »</b>

**ART. 13 (LITT. p.)****Dépenses relatives à l'École pour cuisiniers militaires.***Personnel :*

Traitement du professeur civil . . . . .	fr.	8,400 »
Indemnité au chef de ménage . . . . .		720 »
Indemnité à l'aide comptable . . . . .		240 »
Indemnité aux adjoints au professeur (ouvriers militaires) . . . . .		1,440 »
<b>TOTAL.</b>	<b>fr.</b>	<b>10,800 »</b>